THE COUNCIL OF ATLANTIC PREMIERS

ANNUAL REPORT 2000-2001

council of atlantic premiers
box 2044, halifax, n.s. B3J 2Z1
(902) 424-8975
www.cap-cpma.ca

ISBN 0-920925-27-8
ISSN 0380-0768

102-07352/

TABLE OF CONTENTS

Page

Letter from the Premiers i

Letter from the Secretary ii

Council of Atlantic Premiers 1

Council of Maritime Premiers 2

Council Secretariat 2

Regional Strategic Initiatives 3

Regional Cooperation - Atlantic
- Team Canada Atlantic 4
- Atlantic Provinces Community Colleges Consortium 5
- Atlantic Provinces Education Foundation 6
- ACF Equity Atlantic 7
- Atlantic Committee on Public Sector Renewal 8
- Atlantic Insurance Legislation Harmonization 8
- Atlantic Procurement Coordinating Committee 9
- Atlantic Canada On-line 9

Regional Cooperation - Maritime
- Maritime Provinces Harness Racing Commission 10
- Maritime Provinces Higher Education Commission 11
- Maritime Geomatics Committee 13
- Maritime Municipal Training and Development Board 13

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers 14

Appendix I - Council Organizational Chart 17
Appendix II - Financial Operating Summary 18
Appendix III - Council Directory 19

LETTER FROM THE PREMIERS

Bernard Lord, Premier
New Brunswick

Roger Grimes, Premier
Newfoundland &
Labrador

John Hamm, Premier
Nova Scotia

Pat Binns, Premier
Prince Edward Island

This year was the beginning of a new era of cooperation among the Atlantic provinces. In May 2000, we formed the Council of Atlantic Premiers through a *Memorandum of Understanding on Atlantic Canada Cooperation.* By entering into this new agreement, we have committed to strengthening the relationship among the Atlantic provinces, and to working together to meet the challenges of the 21st century.

The coming years will continue to present new opportunities and challenges to the region. We believe that intergovernmental cooperation is the key to strength and vibrancy and we pledge to continue working together to accomplish our shared goals.

We are pleased with the measures taken by our departments and organizations in building relationships and implementing new initiatives. We acknowledge the benefits of taking a proactive approach on issues of importance to our governments and citizens, and applaud their contributions to our provinces, individually and collectively.

We are delighted to submit the first report of the Council of Atlantic Premiers for the period April 1, 2000 - March 31, 2001, which provides an overview of the activities of the Council and its agencies. The accomplishments outlined in this report signify our continued commitment to regional cooperation.

LETTER FROM THE SECRETARY

July 17, 2002

Premier Bernard Lord
Premier Roger Grimes
Premier John Hamm
Premier Patrick Binns

On behalf of the Council of Atlantic Premiers and its agencies, I am pleased to submit the annual report for the fiscal year 2000-2001. 2000-2001 marked a milestone in regional cooperation with the formation of the Council of Atlantic Premiers.

During the past year we continued to collaborate in key sectors that are essential to the prosperity of the citizens of the Atlantic region. The activities pursued, as reported in the following pages, reflect the tremendous amount of work conducted by your governments, and the importance attributed to regional cooperation. I am extremely pleased by the commitment that agencies and line departments have demonstrated to fulfill the objectives of the Council and would like to take this opportunity to thank everyone who has contributed to these successes.

The work of the Secretariat continues to be rewarding and challenging. With a revitalized commitment to regional cooperation, the Secretariat will continue to work closely with the agencies and departments in fulfilling the Council's objectives.

Sincerely,

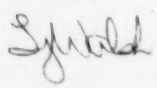

Leo J. Walsh
Secretary

Background

The Council of Atlantic Premiers (CAP) was formally established in May 2000, with the signing of a *Memorandum of Understanding on Regional Cooperation* by Premiers Bernard Lord, New Brunswick; Brian Tobin, Newfoundland and Labrador; John Hamm, Nova Scotia; and Patrick Binns, Prince Edward Island. The Council of Atlantic Premiers, building on the long-established Council of Maritime Premiers and the Conference of Atlantic Premiers, is the first agency of its kind in Canada in which four provinces systematically seek to identify and exploit opportunities through joint action.

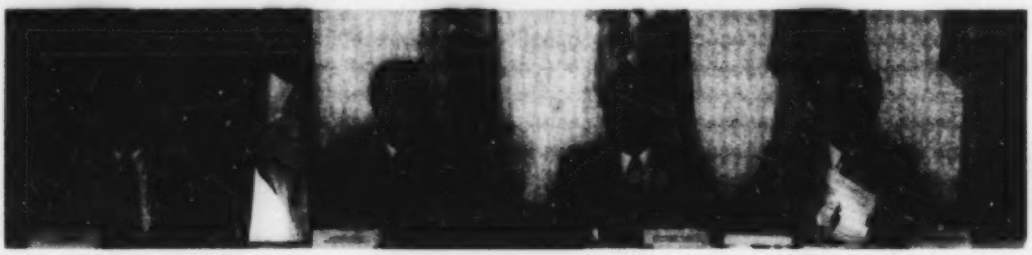

From left to right: Premier John Hamm (Nova Scotia); Premier Bernard Lord (New Brunswick); Premier Patrick Binns (Prince Edward Island); and Premier Brian Tobin (Newfoundland and Labrador) at a press conference following the signing of the Memorandum of Understanding on Regional Cooperation in Moncton, NB in May 2000.

The goals of the Council of Atlantic Premiers are to:

⇒ cooperate for the benefit of the residents of Atlantic Canada;

⇒ enhance existing mechanisms for cooperation and communication between the provinces; and

⇒ commit to establishing a framework for joint development of an Atlantic Canada approach to national issues.

The Council provides an organized capacity for the four provinces to reach ends together that they may not be able to achieve alone. The benefits sought from cooperation include:

⇒ achieving higher quality and greater efficiency in the public and private sectors through sharing costs, effecting a larger scale of operations, and harmonizing government policies and practices;

⇒ reaching a critical mass of resources to do something otherwise impossible or impractical; and

⇒ having greater influence over external forces and players that affect our provinces, particularly the federal government.

Currently the Council organization includes the premiers meeting as a group, the Secretariat, central committees, and regional agencies and committees. An organizational chart is presented in Appendix I.

Overview of Meetings

The Council of Atlantic Premiers met once following the signing of the *Memorandum of Understanding* in May 2000, and again by teleconference in November.

Topics and issues addressed during the inaugural meeting were:

⇒ the region's perspective as it relates to national issues;

⇒ identification of regional priorities for discussion at the 2000 Annual Premiers' Conference in Winnipeg– in particular, the following priority issues were identified

- ◊ sustaining health care
- ◊ improving federal-provincial fiscal arrangements
- ◊ promoting the continued economic development of Atlantic Canada
- ◊ CBC regional programming, and
- ◊ sustaining the impact of airline restructuring on the region.

The CAP teleconference in November addressed the First Ministers' Meeting on the Equalization Program held in January 2001. Discussion focused on advancing the region's strategy for improving the Equalization Program, and reaffirming the provinces' shared commitment to fair and equal treatment for all Canadians.

COUNCIL OF MARITIME PREMIERS

Background

The Council of Maritime Premiers (CMP) is one of the most significant symbols of regional cooperation in Canada. The Council is a body formed by an agreement between the governments of New Brunswick, Nova Scotia, and Prince Edward Island in May 1971, and ratified by legislation in 1972. Its purpose and powers are extensive, allowing the premiers considerable latitude in intergovernmental cooperation. From the beginning, the Council has adopted a pragmatic approach to seeking opportunities to address economic and social issues of the Maritime provinces through cooperative action.

Secretariat staff are employees of the Council while the other Council agencies, except the Atlantic Provinces Education Foundation, employ staff directly. A unique labour code and labour relations board govern Council and agency employer-employee relations. A regional pension plan is available for the Secretariat, MPHRC, MPHEC, and the Atlantic Lottery Corporation (ALC) employees. Members of this pension plan have been enjoying a contribution holiday since September 2000.

Council employees work in four Maritime communities: Fredericton, New Brunswick (MPHEC); Halifax, Nova Scotia (Council Secretariat, MMTDB); Charlottetown, Prince Edward Island (APCCC); and Summerside, Prince Edward Island (MPHRC).

The Regional Treasury Board (RTB), comprised of provincial ministers, supports Council on the management of funds and regional employees. Financial accountability is preserved in several ways. Agency budgets are reviewed by RTB and then approved by Council. Public funds for Council agencies are recommended to the legislatures as part of provincial estimates. An external auditor reports to the Council on the disposition of funds. An operating summary of the 2000-2001 financial statements are presented in Appendix II. Audited financial statements are available on request.

COUNCIL SECRETARIAT

Background

The Secretariat was established in 1971 to organize and expedite the work of the Council of Maritime Premiers. The role has remained similar in the transition to the Council of Atlantic Premiers. The Secretariat performs head office functions for regional agencies and employees and serves the premiers in meeting the goals of the Council of Atlantic Premiers. The Secretariat's responsibilities include:

⇒ assisting Council to fulfill its responsibilities;

⇒ coordinating activities of the Council and following up on decisions and initiatives of the premiers;

⇒ encouraging regional approaches in provincial decision making; and

⇒ providing the institutional memory of the Council.

Staff of the Secretariat provide services to the Council of Atlantic Premiers, the Atlantic Provinces Education Foundation, and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. Special funding arrangements are in place for the Atlantic Provinces Education Foundation and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers.

This report acknowledges the continued support of the Canadian Intergovernmental Conference Secretariat (CICS) in facilitating CAP meetings. Formed by the First Ministers in 1973, CICS is an agency of the federal and provincial governments that provides administrative services for senior level intergovernmental meetings in Canada. The services of CICS were especially appreciated during the inaugural meeting of the Council of Atlantic Premiers, the 25th Annual Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP) in July, and providing interpretative services at the National Forum on Shipbuilding, Marine Fabrication and Technology in October 2000.

REGIONAL STRATEGIC INITIATIVES

The following are the accomplishments and initiatives undertaken by the Atlantic/Maritime premiers during the 2000-2001 fiscal year:

⇒ established the Council of Atlantic Premiers in May 2000 to promote cooperation among Atlantic provinces, and represent the consolidated interests of Atlantic Canadians;

⇒ commissioned Dr. Charles McMillan, of York University, and President of Scotia Glenayr, Inc., to conduct a review of the region focusing on new opportunities where regional cooperation may be beneficial. The review will update his report, *Standing Up to the Future: The Maritimes in the 1990s*, released in December 1989;

⇒ conducted an internal review process to ensure the ongoing relevance of existing cooperation mechanisms;

⇒ conducted a successful trade mission to New England generating 313 business meetings;

⇒ announced they will lead a trade mission to Atlanta, Georgia in May 2001 with Atlantic-based representatives of companies, to build on existing partnerships and form new alliances;

⇒ sponsored a shipbuilding and marine fabrication forum called, Charting a Course: Towards a Canadian Marine Industrial Policy in St. John's, Newfoundland and Labrador. The forum was a huge success, demonstrating the premiers' commitment to the shipbuilding and marine fabrication industry. At the forum it was recognized there is a need for a comprehensive national policy to secure a strong and viable future for the shipbuilding industry;

⇒ called on the federal government to

- ◊ restore funding through the CHST to its 1994/95 levels and establish an appropriate escalator to ensure long-term, sustainable funding for health and social programs
- ◊ enhance the Equalization Program by
  - i) permanently removing the ceiling on payments
  - ii) adopting a ten-province standard, and
  - iii) increasing revenue coverage;
- ◊ invest in a new cost-shared highways program for Atlantic Canada to further economic development, and reduce regional disparity;
- ◊ continue discussions with the United States regarding the renewal of the *Maritime Accord on Softwood Lumber*; and
- ◊ pass new airline regulatory legislation and encourage competition in response to concerns raised by the public and air passengers over the deterioration of service to the Atlantic region.

REGIONAL COOPERATION - ATLANTIC

TEAM CANADA ATLANTIC

Background

The concept of a Team Canada Atlantic Trade Mission was put forward by the Conference of Atlantic Premiers (CAP) in 1998 and resulted in a pilot trade mission to New England in April 1999. The 1999 trade mission was led by the four Atlantic premiers, accompanied by 40 Atlantic Canadian companies. The mission was funded by the Canada/Atlantic Provinces Cooperation on International Business Development, which is supported by the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), the four Atlantic provinces, Industry Canada, and the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Highlights

Based on the success of the 1999 initiative, a follow-up mission to New England was held in May 2000. The mission was designed to encourage companies to explore new business opportunities through exporting. This initiative was unique in that it provided many of the mission participants who are successful in our domestic market, an opportunity to explore the export marketplace. In addition to the leadership of the four Atlantic premiers, Prime Minister Jean Chrétien participated in the first day of the four-day mission. A new component to this trade mission was the addition of Junior Team Canada representatives who joined the delegation to learn first-hand about exporting and trade. The 2000 Mission resulted in 313 business meetings and generated sales of $2.3 million in the short term and an estimated $27.3 million in sales over the next three years. The next trade mission is planned for Atlanta in 2001.

Participants at the May 2000 Team Canada Atlantic Trade Mission in Boston, Massachusetts on May 8, 2000. Front row: Mary Clancy (Consul General to New England); Premier Patrick Binns (Prince Edward Island); Premier John Hamm (Nova Scotia); Right Honourable Jean Chrétien (Prime Minister of Canada); Premier Bernard Lord (New Brunswick); Premier Brian Tobin (Newfoundland and Labrador); and Honourable Pierre Pettigrew (Canadian Minister of International Trade).

ATLANTIC PROVINCES COMMUNITY COLLEGES CONSORTIUM

Background

The 2000-2001 year was pivotal for the Atlantic Provinces Community Colleges Consortium (APCCC) as it moved from a pilot phase to a more permanent arrangement through individual provincial letters of understanding. This transition recognized the APCCC's initial success and responded to the recommendations in the external review *A Report to the Evaluation Working Group on the Pilot Phase of the Atlantic Community Colleges Consortium 1998-2000.* The evaluation of the pilot phase highly recommended that the Consortium continue as an important partnership that links the region's publicly funded community colleges.

The Atlantic region's community colleges, advanced education departments, and the Council of Atlantic Premiers, formalized their commitment to continued cooperation through the development of a three-year business plan *A Framework for Collaboration.* The business plan provides a vehicle for moving forward with continued cooperation among the public providers of community college education and training in the region.

The strategic goals of the APCCC are to enhance the quality and cost-effectiveness of the community college systems of the four Atlantic provinces through the pursuit of cooperative and collaborative initiatives. The activities of the APCCC are designed to reflect the values and principles agreed to by the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) in their document *A Report on Public Expectations of Post-secondary Education in Canada*, February 1999.

The APCCC Steering Committee representatives include the community college presidents, the senior officials of the four government departments responsible for advanced education, and a representative of the CAP Secretariat. The Chair of the Consortium and meeting locations rotate among the community colleges. An Executive Director organizes joint initiatives and acts as Secretary to the Consortium.

Highlights

The APCCC met three times during 2000-2001. Accomplishments include:

⇒ endorsement of the *Memorandum of Understanding on College Transfer Credit between the Atlantic Community Colleges* signed by the college presidents at the May 2000 Association of Canadian Community Colleges Conference;

⇒ completion of the evaluation of the 1998-2000 pilot phase of the Atlantic Provinces Community Colleges Consortium and completion of a response to *A Report to the Evaluation Working Group on the Pilot Phase of the Atlantic Community Colleges Consortium 1998-2000*;

⇒ preparation of the report *APCCC Network and Affinity Groups - Summary of Atlantic Colleges Participation* supporting Consortium discussions on promoting faculty and staff participation, and maximizing the benefits to the region's community colleges;

⇒ delivery of a panel presentation entitled, *The Atlantic Community Colleges Consortium and Regional Cooperation, A Tool for 'Reaching Out - Reaching In,'* at the Association of Canadian Community Colleges' annual conference;

⇒ development of the 2001-2004 business plan, *A Framework for Collaboration.* The plan identifies four thematic areas that the Consortium will focus on:

- ◊ program development and delivery;
- ◊ mobility and transferability;
- ◊ professional development; and
- ◊ labour market information.

The business plan includes a number of initiatives or projects in these four areas with clearly identified outcomes;

⇒ establishment of a Research and Development Committee to promote the ability and capacity of the Atlantic region's community colleges in the areas of applied research and technology;

⇒ preparation of the report *Inventory of Community College Education and Training Programs for Health Care Occupations*, which serves to support Consortium discussions on the role of the community colleges in the provision of health care training in the region; and

⇒ development of strategic and collaborative linkages with organizations both regionally and nationally.

ATLANTIC PROVINCES EDUCATION FOUNDATION

Background

The Atlantic Provinces Education Foundation (APEF) was established in September 1995 by agreement of the four ministers of education, replacing the Maritime Provinces Education Foundation (MPEF) which had operated since 1982. The purpose of the Foundation is to provide the framework for English- and French-language cooperative activities of the four departments responsible for entry-grade 12 public education.

In 2000-2001, the ministers of education of New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, and Prince Edward Island met and approved major initiatives in literacy and student services as part of the APEF three-year operational plan. The plan also serves as the foundation for continued cooperation in the development of curriculum and related resources.

Highlights

⇒ English-language regional initiatives in early literacy were developed to enhance the efforts already under way in each of the Atlantic provinces—regional initiatives focus on resource development, professional development, and early intervention and support strategies;

⇒ a French-language reading literacy work plan was approved, which includes the development of a series of booklets, training, and a website;

⇒ work began on an early literacy resource for French immersion classes to provide teachers with tools to track the development of literacy skills in classrooms from entry to grade 3;

⇒ a regional work plan for student services was approved, focusing on development of a regional professional development strategy, a teacher's resource, and a series of brochures;

⇒ a study on regional opportunities for on-line learning was initiated;

⇒ work proceeded on developing education indicators;

⇒ a curriculum implementation review project was undertaken to gather information about teachers' use of the new English-language arts curriculum and principals' views on the curriculum and its implications for their schools;

⇒ custom-developed senior high mathematics textbooks were completed for grade 11 with pilots ongoing in grade 12 for English-language schools;

⇒ the grade 12 mathematics resource *Impacts mathématiques* and teacher's guide were introduced in French-language schools;

⇒ work continued on the development of a common Atlantic social studies curriculum, entry through grades 8/9, for English-language schools;

⇒ a grade 9 social studies textbook *La diversité du Canada atlantique* and teacher's guide was published;

⇒ departments continued the development of grades 2-8 French-language arts curriculum resources;

⇒ the *Foundation for the Atlantic Canada Arts Education Curriculum* was completed and released;

⇒ the *Foundation for the Atlantic Canada Technology Education Curriculum* was completed and released;

⇒ continued development of science curriculum guides, grades 1-10, and a review and revision of the regional biology, physics, and chemistry curriculum, grades 11 and 12, were undertaken;

⇒ the second francophone consultants' professional development workshop was held in May 2000 in Moncton;

⇒ the 9th annual summer institute for French-language school principals was held in New Brunswick;

⇒ the development of a linguistic actualization teacher's guide and annotated bibliography for French-language schools was initiated;

⇒ a guide to accompany an instructional video on best teaching practices in late immersion classrooms was completed;

⇒ departments continued the regional acquisition and distribution of French-language audiovisual resources; and

⇒ departments collaborated on a process of bulk purchasing more than 200 buses to renew their school bus fleets, realizing a saving of at least $5,000 per bus.

ACF EQUITY ATLANTIC

Background

ACF (the "Fund") is a $30 million venture capital fund formed as a joint initiative of Canada's seven chartered banks, the four Atlantic provinces, and the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA). Its mandate is to make equity and quasi-equity investments in small to medium enterprises within Atlantic Canada that possess a unique product, service or technology and are expected to generate significant growth. Staff provide multi-disciplinary, team-based managerial support of the Fund's portfolio companies through the board of directors and other regular company contacts.

The Fund has now fully drawn down its $30 million capital allocation and is proceeding to complete a small number of new investments, retaining the majority of its remaining capital for follow-up investments in its existing portfolio.

Highlights

In operation since February of 1997, the Fund has, to date, invested $16.2 million of the $30 million capitalization in thirteen companies in the region. ACF has been extremely successful in leveraging its capital with other venture investors both from within the region as well as from other parts of Canada and has participated in more than $75 million in venture investments since its inception. These investments encompass a broad range of technologies including functional genomics and stem cells, industrial application technologies, software and wireless technologies. Investments are provided for the early stages of development of these enterprises, and active nurturing by an experienced, multi-disciplinary investor like ACF is critical to these companies' success.

In the past year, the Fund concluded its first successful investment exit when one of its portfolio companies, Fastlane Technologies Inc. of Halifax, was sold to Quest Software of Irvine, California, for US $100 million. Since the sale, Quest has further expanded its Halifax operation and now employs 100 highly skilled knowledge workers.

The Fund is an excellent example of regional cooperation by recognizing and addressing the difficulty of individual provinces to sustain a viable venture capital fund on its own.

ATLANTIC COMMITTEE ON PUBLIC SECTOR RENEWAL

Background

The concept of an Atlantic Committee on Public Sector Renewal was first discussed at the Atlantic Vision Conference in Moncton in October 1997. The Committee was established following the Conference and is comprised of senior officials responsible for public service in the four Atlantic provinces, facilitated by CMP staff. The Committee meets on a regular basis.

The Committee was formed to advance the interests of all four provinces by sharing information on:

⇒ the challenges and opportunities facing the public service in each province;
⇒ the provinces' best practices and innovations in public sector governance, management and service delivery;
⇒ the identification of emerging issues;
⇒ promoting and recognizing excellence;
⇒ improving future practices;
⇒ informed decision making;
⇒ strengthening public sector capabilities;
⇒ staff development; and
⇒ identifying opportunities for collaboration.

ATLANTIC INSURANCE LEGISLATION HARMONIZATION

Background

In 1996, the Atlantic premiers directed ministers responsible for regulation of the insurance industry to consult with industry representatives and prepare a draft insurance act to be enacted in the four Atlantic provinces. The goal of harmonizing insurance legislation is to provide insurance companies with a single business environment throughout Atlantic Canada, allowing the delivery of equivalent products and services in each province. Registration and regulation of insurance companies will be streamlined with the implementation of common policies and procedures.

An industry-consumer-government committee was established to oversee the development of the harmonized act and ensure that a thorough consultation occurred with all industry participants. Meetings of the committee began in late 1996, leading to the engagement of a consultant who met with stakeholders and developed a set of recommendations to the industry-consumer-government committee for the harmonization of Atlantic insurance legislation.

In 1998-1999, the consultant prepared a legislative framework based on consultation with stakeholders and the Atlantic superintendents of insurance. The model Act was completed in March of 1999. More than 300 copies were distributed to stakeholders, primarily in Atlantic Canada. Superintendents of insurance received more than 200 responses to the model Act.

Highlights

A revised model Act was submitted to the industry-consumer-government committee for approval in July 2000. The superintendents of insurance undertook a detailed examination of policy issues, resolving many industry and jurisdictional impediments. The superintendents began the development process for drafting equivalent legislation in each province and will begin to draft accompanying regulations in the coming year.

ATLANTIC PROCUREMENT COORDINATING COMMITTEE

Background

The Atlantic Procurement Coordinating Committee (APCC) was established by the Atlantic premiers to monitor compliance to the *Atlantic Procurement Agreement* (APA), established in 1992, and to rule on disputes arising from government tenders awarded in the Atlantic region. The APCC is comprised of two officials from each government: one official in public procurement, and the other representing the department responsible for interprovincial trade.

Highlights

During the year, the APCC met three times to review issues relating to the *Atlantic Procurement Agreement.* Discussions centred on:

⇒ the potential benefits that the APCC can provide to the region;
⇒ the reduction of regional trade barriers and support for reduction of trade barriers nationally;
⇒ managing procurement to support regional economic development; and
⇒ exploration of the benefits available through joint purchasing.

The APCC agreed that the principal focus of the committee be redefined from one of monitoring APA compliance, to one of improving public procurement management through the establishment of common forms and procedures, reduction of thresholds for reciprocal treatment, more active management of joint procurement initiatives, and improving services to client and vendor communities.

Highlights of the committee's meetings were:

⇒ no formal trade complaints were registered;
⇒ support for bi-lateral arrangements to reduce tender thresholds below APA levels;
⇒ a decision to pursue regional standard terms and conditions for tender opportunities in the Atlantic provinces;
⇒ development of a regional dispute resolution process to expeditiously resolve interprovincial disagreements;
⇒ consideration of future direction of electronic notice boards, and related efficiency and liability issues; and
⇒ open forums with private sector interest groups
    - ◊ Inter-university Services Inc. (voluntary joint purchasing group for Atlantic universities)
    - ◊ Contract Management Services (voluntary joint purchasing group for NB hospitals), and
    - ◊ information technology sector associations.

ATLANTIC CANADA ON-LINE

Background

Atlantic Canada On-Line (ACOL), Atlantic Canada's premier government on-line service, provides electronic access to government services in this region, and beyond. The first multi-jurisdictional electronic Personal Property Registry (PPR) in the country is available through ACOL, serving the four Atlantic provinces, the Northwest Territories, and the Government of Nunavut. ACOL is owned and managed by Unisys Canada Inc., in partnership with the Governments of New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, and Prince Edward Island, under a multi-year *Strategic Alliance Agreement* signed by the four premiers and Unisys in May 1996.

Services
Legal and financial institutions, as well as other businesses throughout Canada, access this service. The first database application, the Personal Property Registry System for Nova Scotia, went on-line in November 1997. This was followed by the Prince Edward Island Personal Property Registry System in April 1998, New Brunswick in April 1999, and Newfoundland and Labrador in December 1999, resulting in the first region-wide database application. New Brunswick and Nova Scotia's Driver Insurance Abstract Services can now be accessed from the ACOL website and is used primarily by insurance companies to obtain drivers' profiles. ACOL also provides internet access to services, on behalf of Service Nova Scotia and Municipal Relations, enabling the public to perform selected transactions. New ACOL services available in Nova Scotia since early March 2001 include vehicle permit renewals, and vital statistics requests for birth, marriage and death certificates. ACOL will be the underlying electronic commerce infrastructure supporting the Nova Scotia Business Registry (NSBR), a "one-stop" service for businesses, currently being developed jointly by the Province of Nova Scotia, the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA), and the Workers' Compensation Board of Nova Scotia.

Highlights
Building on its award recognition in 1998 (*Technology in Government*) and 1999 (*Computerworld Smithsonin Award*), ACOL continues to capture media attention including the feature story in *Government Technology* (December 2000) "PROVINCIAL PARTNERS: Rugged Success in Canada's Maritimes." ACOL continues to attract international attention, with visiting delegations in 2000-2001 from Croatia, Argentina, Chile, Malaysia, the Netherlands, and the Philippines to study how ACOL is helping government better serve citizens.

REGIONAL COOPERATION - MARITIME

MARITIME PROVINCES HARNESS RACING COMMISSION

Background
The Council of Maritime Premiers established the Maritime Provinces Harness Racing Commission (MPHRC) in 1994. The Commission was established as the region's harness racing authority with the jurisdiction to govern and regulate harness racing throughout the Maritime provinces. It is comprised of six members appointed by the provincial governments.

During the past year, the Director of Racing position was vacant due to the retirement of the former Director in October 1999. The position was filled by Mr. Kent Oakes from February 22 to August 31, 2000, and on February 26, 2001 the Commission appointed Mr. John L. Blakney as full-time Director of Racing.

Highlights
During the year, four additional judges were recruited, and the Commission issued licenses to eight new Maritime racetracks, seven of which hold both live and simulcast racing events. The Commission sent members to the United States Trotting Association's Annual Meeting in Columbus, Ohio, and the Canada Pari-mutuel Agency's Annual Industry and CPMA Workshop.

In addition to its normal administrative and regulatory activities, the Commission:
⇒ implemented a continuing education and evaluation program that included a new officials' seminar, and judges' seminar;
⇒ issued a newsletter to the industry;
⇒ conducted industry meetings on setting race dates and rule changes;
⇒ assisted in the negotiation and establishment of telephone account betting;

⇒ assisted and facilitated contract discussions between track management and horsemen's associations; and
⇒ developed a draft field procedures manual for judges and officials.

After full consultation with the Maritime harness racing industry, the Commission agreed to end a formal and traditional relationship with the United States Trotting Association to become formally associated with Standardbred Canada. The effective date of transition is May 1, 2001. Reciprocal arrangements with the United States Trotting Association will be maintained.

MARITIME PROVINCES HIGHER EDUCATION COMMISSION

Background
The Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) was established in 1974. The MPHEC is an agency of the Council of Maritime Premiers that serves post-secondary education. In June 1997, the ministers of education in New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island agreed, after an extensive review process, to renew and refocus the Commission's mandate through the *Agreement Respecting the Renewal of Arrangements for Regional Cooperation Concerning Post-Secondary Education*. This renewed mandate was ratified by the Council of Maritime Premiers.

The Commission's mandate is to:
⇒ undertake measures intended to ensure the quality of academic programs and teaching at the post-secondary institutions within its scope;
⇒ collect, maintain and disseminate information about post-secondary education in the Maritimes;
⇒ stimulate cooperative action among institutions and governments to enhance efficiency and effectiveness; and
⇒ administer regional programs within the Maritimes as well as interprovincial agreements to provide additional educational opportunities for Maritime students.

Highlights
Program Planning - Institutions are required to submit proposals for new or modified programs to the Commission for approval prior to implementation. In 2000-2001, the Commission reviewed a total of 55 program proposals; of these, 33 programs were approved through a cursory review process, eight programs were approved through in-depth assessment, one was reviewed and deferred, ten were pending, and three were recorded for information only.

Quality Assurance - The MPHEC's "Policy on Quality Assurance," initially approved in November 1997, includes the review of academic programs prior to implementation and the monitoring of institutional quality assurance policies and practices.

Monitoring of Institutional Quality Assurance Policies and Practices - The purpose of this new initiative is to assure that the procedures used by institutions to assess the quality of existing programs and other functions, as appropriate, are performing adequately as quality control and quality improvement mechanisms. The monitoring function is performed once at each institution in a seven-year cycle. The Quality Assurance Monitoring Committee met for the first time on November 15, 2000 to:
⇒ review the objectives of the monitoring functions;
⇒ prepare assessment criteria for the MPHEC monitoring process as well as guidelines for the preparation of the institutional self-study; and
⇒ establish the schedule to be followed to complete the first two assessments.

St. Thomas University and Dalhousie University have volunteered to be the first two institutions to undergo

the process.

Enhanced Student Information System (ESIS) - In 2000-2001, the Commission continued to work with Statistics Canada and each of the institutions within the Commission's mandate on the implementation of the ESIS. Benefits are already becoming evident, including the availability of detailed reports on enrolments and detailed graduate data. Also, the first phase of the financial cycle has been completed. This includes:

⇒ 1998/1999 USIS benchmark of institutions submitted in parallel with ESIS;

⇒ the validation of approved majors for each institution; and

⇒ the calculation and compilation of the full-time equivalents and weighted full-time equivalents as of December 1 and for the full year.

Graduate Follow-up Survey - In 1999-2000, the MPHEC embarked on its first longitudinal survey of Maritime university graduates with regard to outcomes and perceptions of their post-secondary education. The pilot project involved interviewing the Class of 1996 four years after graduation. Graduate satisfaction, increased employment, higher quality employment, and an increased number of graduates returning will be reported in the *1996 Graduate Follow-up Report*, scheduled for release on June 14, 2001.

Research Capacity Project - In 1999-2000, the MPHEC received funding from the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) to examine university research capacity in Atlantic Canada. As a result, the MPHEC released, in September 2000, three documents which are available on the MPHEC website. The documents are:

⇒ a background report, entitled *Report on Post-Secondary Research Trends in Atlantic Canada*, which examines trends in post-secondary research in Atlantic Canada and includes comparisons with national and international trends;

⇒ a strategy document, entitled *Securing our Future Together: A Renewal Strategy for Post-Secondary Research in Atlantic Canada*, which provides highlights from the background report and summarizes the steering committee's strategies and proposals;

⇒ an information package, entitled *Post-Secondary Research in Atlantic Canada*, which outlines the unique research niches and strategies of each participating post-secondary institution in Atlantic Canada.

Conference on the State of Higher Education - During 2000-2001, the 2001 Conference Steering Committee was busy organizing the third MPHEC Conference on the State of Higher Education in the Maritimes. The Conference will take place in Charlottetown, Prince Edward Island, June 13-15, 2001. The Conference, whose theme is expectations, will highlight current and pressing challenges facing the learner, institutions, and governments in the Maritimes, and will provide a forum for discussion, and an opportunity for participants to explore means by which these challenges may be addressed.

Interprovincial Agreements and Intra-Maritime Program Funding Arrangements - The Commission continued to administer agreements with other Canadian provinces to place Maritime students in programs of study not available in this region. The Commission also maintained the intra-Maritime agreement for sharing the costs of regional programs, by which each Maritime province provides funding transfers for its students enrolled in programs in either of the other two provinces that are not offered in the home province.

MARITIME GEOMATICS COMMITTEE

Background

The Maritime Geomatics Committee (MGC) was formed in April 1995 to facilitate continued cooperation in the management of geographic information. The Maritime provinces enjoy a lengthy history of interprovincial cooperation in this sector through the regional programs of the Maritime Resource Management Service (MRMS), the Land Registration and Information Service (LRIS), and the Maritime Geomatics Board (MGB). The Maritime premiers wished to build on this legacy and ensure that the benefits of regional cooperation were not lost with the closure of these agencies in 1994.

The MGC is comprised of the deputy ministers responsible for geographic information, or geomatics, in each province, and the Secretary to the Council of Maritime Premiers. The Committee operates through an agreement signed by the respective ministers in each province. Special projects are funded either through the CMP or directly by the provincial agencies.

Highlights

The work of the Committee has been critical in building the successful geomatics systems and networks currently in place in the Maritime provinces. Given the rate and significance of technological advancements in geomatics and government service delivery this year, the Committee concluded that the current focus of the MGC is narrow and a decision was taken to develop a new mandate addressing broader issues related to electronic delivery of government services on an Atlantic basis.

MARITIME MUNICIPAL TRAINING AND DEVELOPMENT BOARD

Background

The Maritime Municipal Training and Development Board (MMTDB) was established by the Council of Maritime Premiers in 1974. The agency has been widely recognized in Canada for:

⇒ its leadership in advancing the quality of municipal training and distance education programming;
⇒ improving information sharing and professional development in the municipal public service;
⇒ developing municipal decision-making resources; and
⇒ promoting regional municipal cooperation, innovation, and excellence in service delivery.

Over a 27-year period, the MMTDB tradition has been one of client-centred, pro-active involvement with stakeholders. The approach has emphasized the need to share resources in order to achieve common goals. Thousands of municipal employees and elected officials have benefited through participation in workshops, conferences, and distance education programs delivered through MMTDB sponsorship. Publications and research made possible through the MMTDB have enhanced the quality of decision making within the municipal public service, and MMTDB undertakings have had a major, positive impact on the collective conscience of municipal management practices and policy making throughout Canada.

Since 1990, the organization has been a Canadian leader in promoting the internet as an important vehicle for:

⇒ improving public sector service delivery and education;
⇒ advertising economic development opportunities and tourism;
⇒ establishing opportunities for professional networking; and
⇒ facilitating enhanced communication between municipal government organizations and the residents they serve.

The MMTDB's work as an important internet resource and information provider for the municipal public sector has been recognized internationally.

NOTE: The Council of Maritime Premiers, on April 1, 2001, agreed to discontinue the MMTDB's mandate, and to phase out the organization in 2001-2002 as part of governments' review and restructuring initiatives. The MMTDB has made arrangements for some areas of the organization's work to continue through other venues.

CONFERENCE OF NEW ENGLAND GOVERNORS AND EASTERN CANADIAN PREMIERS

Background

In 1973, the governors of Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, and Vermont and the premiers of New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Québec came together at Brudenell, P.E.I., for their first Conference. It was an historic occasion. Since then, the New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP) have met each year to share ideas and advance common interests (with the exception of 1991, 1992, and 1996). The last meeting of the Conference was held in Halifax, Nova Scotia, on July 16-18, 2000. The next meeting is scheduled for August 2001 in Westbrook, Connecticut.

The Conference is a unique and highly effective international relationship of states and provinces. It advances the interests of the eleven jurisdictions through cooperation and encourages cooperation with the private sector. Over the years, the Conference has addressed many topics, including the environment, economic development, tourism, energy, fisheries, trade, and agriculture. Some specific accomplishments include:

⇒ implementation of a regional program to reduce sulfur dioxide emissions;
⇒ adoption of principles of a good neighbour environmental relationship;
⇒ adoption of action plans to address acid rain and mercury deposition;
⇒ sponsorship of 10 international roundtables on energy, and publication of energy inventories/profiles;
⇒ international tourism projects to promote the New England/Eastern Canadian region; and
⇒ adoption of *The Mystic Covenant*, a pledge to strengthen and promote trade relations.

Staff support for the NEG/ECP Conference and its committees is provided jointly by the New England Governors' Conference, Inc. in Boston and the Eastern Canadian Premiers' Secretariat in Halifax. Council of Maritime Premiers' staff are seconded to the Eastern Canadian Premiers' Secretariat as required, with costs shared by the five provinces.

Overview of the 25th Conference

The governors and premiers met in Halifax, Nova Scotia on July 16-18, 2000. The Conference focused on the knowledge economy, transportation, international trade, the environment, and energy. A business forum was held in conjunction with the Conference, where key business representatives from the eleven jurisdictions engaged in a dialogue on cross-border trade. At this year's Conference, thirteen resolutions were adopted that focused on:

⇒ a commitment to enhance cooperation among jurisdictions in both the private and public sectors;
⇒ the establishment of a Standing Committee on Trade and Globalization to examine and make recommendations pertaining to issues, opportunities, and constraints related to trade and globalization, relative to the New England and Eastern Canadian regions;
⇒ a recognition of the passing of the *U.S. Immigration and Naturalization Service Data Management Act of 2000*, which will ensure both countries maintain close economic and trade links;
⇒ an expansion of university-level exchange programs;

⇒ the continued implementation of the *Acid Rain Action Plan* and the *Mercury Action Plan*; calling on Environment Canada and the United States Environmental Protection Agency to intensify their efforts to implement effective emission reduction strategies targeting the upwind sources of air pollution;

⇒ the organization of a climate change conference to examine the regional impacts of global warming, to discuss options for reducing greenhouse gas emissions, and to clarify the need for this region to adapt to climate change; and

⇒ a call on the United States Department of Energy to work with states and provinces to continue to develop and maintain an integrated North American electricity market, and to clarify the treatment of large-scale hydro-electric power under the federal electric restructuring legislation.

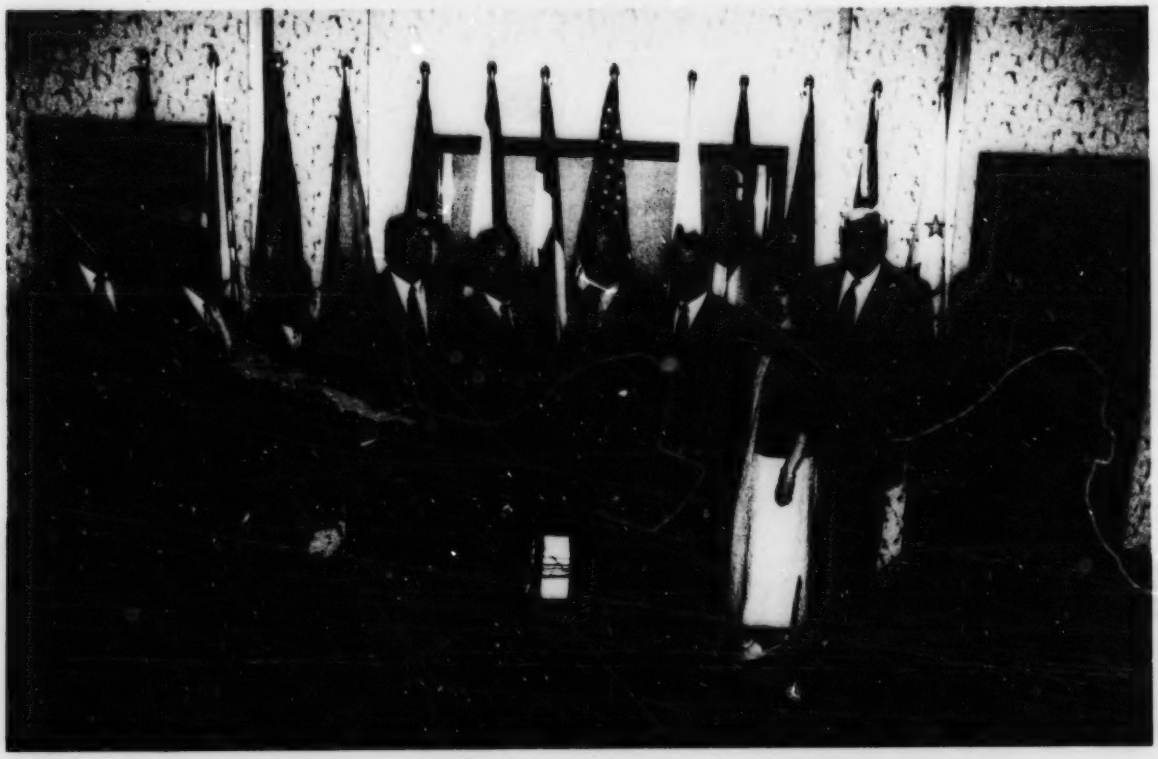

Participants at the 25th Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers in Halifax, NS in July 2000. From left to right: Premier John Hamm (Nova Scotia); Governor Paul Cellucci (Massachusetts); Louise Beaudoin (Québec Minister of International Relations); Governor John Rowland (Connecticut); Premier Bernard Lord (New Brunswick); Governor Angus King (Maine); Premier Patrick Binns (Prince Edward Island); Governor Jeanne Shaheen (New Hampshire); Governor Lincoln Almond (Rhode Island); Premier Brian Tobin (Newfoundland and Labrador); and Governor Howard Dean (Vermont).

Committee Activities

Trade and Globalization

At the 2000 Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers, the Standing Committee on Trade and Globalization was established, and mandated to:

⇒ work with road, rail, marine, and air operators with a goal of strengthening transportation services and infrastructure;

⇒ consider the establishment of a forum of key knowledge economy innovators to facilitate information sharing and the creation of potential linkages and joint collaborative efforts; and

⇒ work with the business community to meet the mandate and goals of the Conference's future activities.

The Committee met twice since its establishment–in Boston, Massachusetts and in Montréal, Québec; and has held numerous teleconferences and bilateral discussions working toward meeting the goals of the resolutions.

Environment

The Committee on the Environment met once in Boston, Massachusetts in May of 2000 in preparation for the NEG/ECP Conference in July. The Committee charged the Acid Rain Steering Committee and the Mercury Task Force with the implementation of the *Acid Rain* and *Mercury Action Plans* respectively. Activities undertaken in acid rain and mercury include:

⇒ publication of two reports providing scientific information on critical issues pertaining to acid deposition in lakes and rivers;

⇒ implementation of the fine particulate, forest mapping, data exchange, and water monitoring initiatives;

⇒ completion of a report on technology options and recommendations for reducing mercury and acid rain precursor emissions from boilers, including reduction targets;

⇒ initiation of a regional mercury monitoring and deposition modeling system;

⇒ development of policy concepts for mercury education and reduction programs; and

⇒ completion of a public opinion survey to measure public awareness of acid rain and mercury issues.

The Committee on the Environment, in collaboration with the Northeast International Committee on Energy (NICE), and the Province of New Brunswick, organized a climate change conference in March 2000 to examine the regional impacts of global warming, to discuss options for reducing greenhouse gas emissions, and to clarify the need for this region to adapt to climate change.

Energy

The Northeast International Committee on Energy (NICE) met twice during the 2000-2001 year–in May via teleconference, and in February in Montréal, Québec. At the July Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers, NICE was directed to continue to monitor developments in regional energy markets, cooperate with the Committee on the Environment on the development of a regional climate change action plan, and to examine ways to reduce levels of energy consumption through demand-side management, energy efficiency and new technologies. The Committee began work on a graphical energy database that will illustrate energy resources, infrastructure and transmission systems in each jurisdiction. The Committee also began development of a report on current energy efficiency programs as a means of identifying comprehensive conservation measures for the region.

APPENDIX I - COUNCIL ORGANIZATIONAL CHART

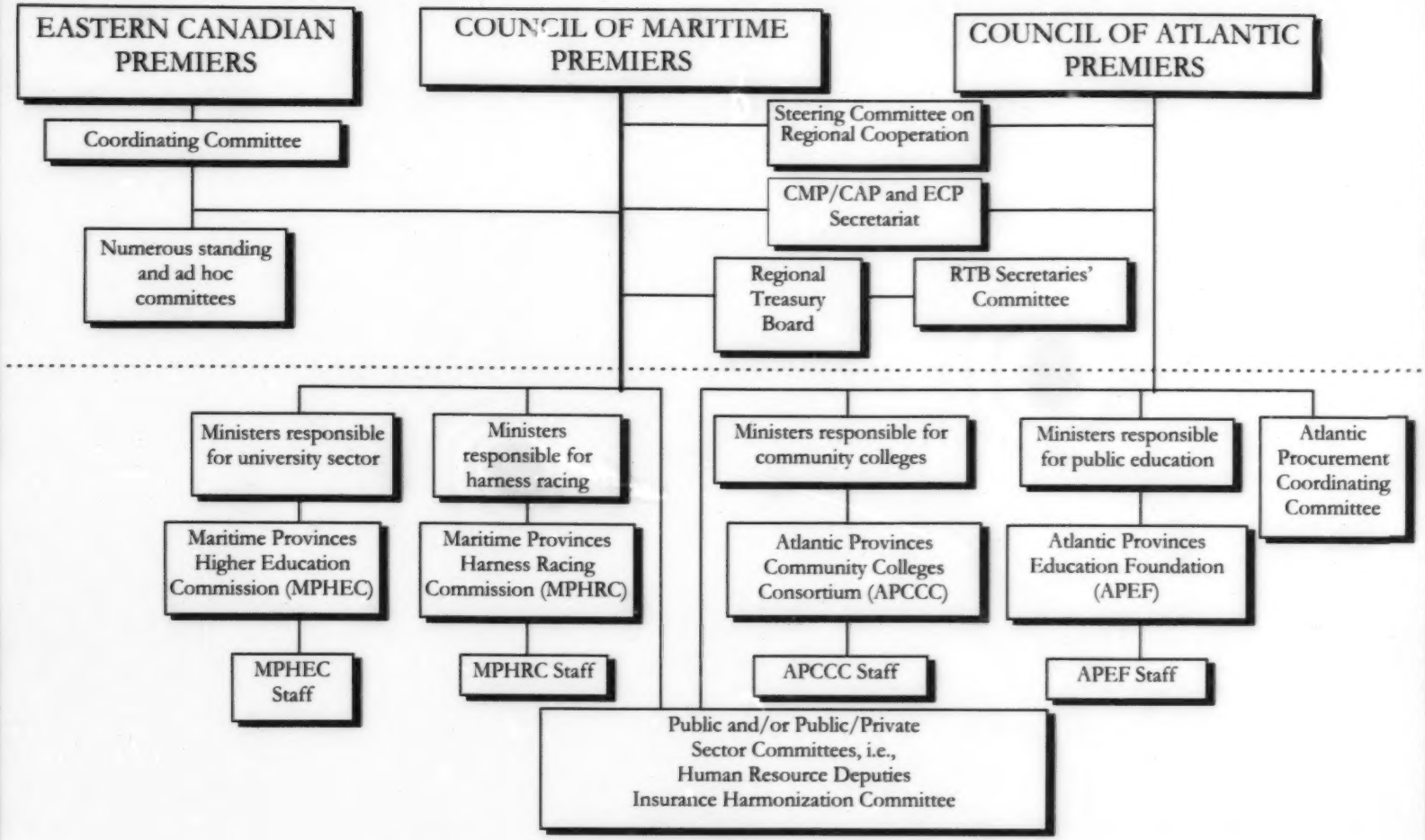

COUNCIL OF MARITIME PREMIERS
Statement of Consolidated Fund Revenue and Expenditures
For the year ended March 31, 2001

	Budget $	2001 Actual $	2000 Actual $
Revenue			
Province of New Brunswick	1,150,052	**1,105,178**	1,116,773
Province of Nova Scotia	1,483,847	**1,389,345**	1,394,221
Province of Prince Edward Island	257,348	**257,350**	261,504
Other	643,308	**615,253**	889,539
	3,534,555	**3,367,126**	3,662,037
Expenditures			
Council Secretariat	1,136,997	**1,128,501**	1,113,920
Maritime Municipal Training and Development Board	214,017	**210,752**	243,427
Maritime Provinces Harness Racing Commission	451,307	**398,909**	429,586
Maritime Provinces Higher Education Commission	1,210,981	**1,079,471**	1,295,555
	3,013,302	**2,817,634**	3,082,488
Grants -			
Atlantic Provinces Education Foundation	212,230	**212,230**	212,230
Champlain Institute	84,375	**84,375**	105,000
Oceans Institute of Canada	50,000	**50,000**	50,000
	3,359,907	**3,164,239**	3,449,718
Excess of revenue over expenditures for the year	174,648	**202,889**	212,319

Council Secretariat

Council of Atlantic Premiers
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia B3J 2Z1

Tel: (902) 424-7590
Fax: (902) 424-8976
info@cap-cpma.ca
www.cap-cpma.ca

Leo Walsh, Secretary to Council
Barb Murray, Assistant Secretary to Council/ Secretary to APEF
Rod Casey, Chief Financial Officer
Patricia Wishart, Director of Administration
Kim Thomson, Information Officer & Regional Coordinator
Laurie Alexander, Regional Coordinator

Glenn Davis, Regional Coordinator
Rhéal Poirier, Regional Coordinator
Janice Henderson, Administrative Assistant
Doreen Hamilton, Administrative Assistant
Karen Hosking, Administrative Assistant
Angela Shea, Administrative Assistant
Hannah Stewart, Accounting Clerk
Jackie Ruggles, Accounting Clerk
Sharon Pinaud, Receptionist

Atlantic Provinces Community Colleges Consortium

140 Weymouth Street
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 4Z1

Tel: (902) 629-4242
Fax: (902) 566-9549

Calvin Caiger, Executive Director

Atlantic Provinces Education Foundation

P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia B3J 2Z1

Tel: (902) 424-5352
Fax: (902) 424-8976
apef-fepa@cmp.ca
www.apef-fepa.org

Barbara Murray, Secretary

Maritime Provinces Harness Racing Commission

263 Harbour Drive, Suite 7
Harbour Quay Building
Summerside, Prince Edward Island C1N 5P1

Tel: (902) 888-3489
Fax: (902) 888-2762
mphrc@pei.sympatico.ca
www.wsn.net/harness

John L. Blakney, Executive Director
Debbie Walsh, Administrative Assistant

Maritime Provinces Higher Education Commission

P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1

Tel: (506) 453-2844
Fax: (506) 453-2106
mphec@mphec.ca
www.mphec.ca

Carmelita Boivin-Cole, Chief Executive Officer
Mireille Duguay, Director of Research and Academic Planning
Karen Cliff, Acting Senior Finance Officer
Sharleen Bulmer, Research Officer
Dawn Gordon, Research Officer
Catherine Brown, Research Officer
Mohamed El-Bayoumi, Manager of Special Projects

Mylène Michaud, Database Administrator
Joanne Neilson, Administrative Assistant
Alexandra Gagné, Secretary
Kevin Bourque, Clerk - Accounting and Business Support Services
Scott Stonehouse, Technical Officer
Brian Penney, Technical Officer
Dragan Lepir, LAN Administrator

LE CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

RAPPORT ANNUEL 2000-2001

conseil des premiers ministres de l'atlantique
c.p. 2044, halifax, n.-é. B3J 2Z1
(902) 424-8975
www.cap-cpma.ca

ISBN 0-920925-27-8
ISSN 0380-0768

TABLE DES MATIÈRES

page

Lettre des premiers ministres i

Lettre du secrétaire ii

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique 1

Conseil des premiers ministres des Maritimes 2

Secrétariat du Conseil 3

Initiatives stratégiques dans la région 3

Coopération régionale – Atlantique
- Équipe Canada atlantique 4
- Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique 5
- Fondation d'éducation des provinces atlantiques 6
- Fonds de capital-risque pour les provinces atlantiques 7
- Comité atlantique du renouveau du secteur public 8
- Harmonisation des lois sur les assurances des provinces atlantiques 9
- Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique 9
- Atlantic Canada On-line 10

Coopération régionale – Maritimes
- Commission des courses attelées des provinces maritimes 11
- Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes 12
- Comité de géomatique des Maritimes 13
- Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes 14

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada 15

Annexe I – Organigramme du Conseil 18
Annexe II – États financiers sommaires 19
Annexe III – Annuaire du Conseil 20

LETTRE DES PREMIERS MINISTRES

Bernard Lord,
premier ministre
Nouveau-Brunswick

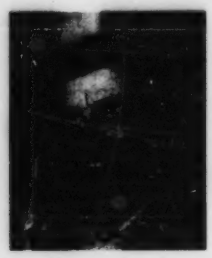

Roger Grimes,
premier ministre
Terre-Neuve-et-
Labrador

John Hamm,
premier ministre
Nouvelle-Écosse

Pat Binns,
premier ministre
Île-du-Prince-Édouard

Cette année a marqué le début d'une nouvelle ère de coopération entre les provinces atlantiques. En mai 2000, nous avons formé le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique par la voie d'un *Protocole d'entente sur la coopération régionale dans l'Atlantique.* En concluant cette nouvelle entente, nous avons pris l'engagement de renforcer la relation entre les provinces atlantiques et de collaborer afin de relever les défis du XXI^{e} siècle.

Les années à venir continueront de présenter des occasions nouvelles et des défis nouveaux à la région. Nous croyons que la coopération intergouvernementale est un élément déterminant de la force et de la vigueur et nous promettons de continuer de concerter nos efforts pour atteindre nos buts communs.

Nous sommes heureux des mesures qu'ont prises nos ministères et nos organismes pour créer des relations et mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Nous reconnaissons les bienfaits d'une démarche proactive face aux enjeux d'importance pour nos gouvernements et citoyens, et nous les félicitons des contributions qu'ils ont apportées à nos provinces, seuls et collectivement.

Nous nous réjouissons de soumettre le premier rapport du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique pour la période allant du 1er avril 2000 au 31 mars 2001, qui donne un aperçu des activités du Conseil et de ses organismes. Les réalisations présentées dans le rapport sont le reflet de notre engagement continu face à la coopération régionale.

LETTRE DU SECRÉTAIRE

Le 17 juillet 2002

Premier ministre Bernard Lord
Premier ministre Roger Grimes
Premier ministre John Hamm
Premier ministre Patrick Binns

Au nom du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et de ses organismes, je suis heureux de soumettre le rapport annuel pour l'année financière 2000-2001. Cette année a marqué un jalon dans la coopération régionale par la formation du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Au cours de la dernière année, nous avons continué de collaborer dans les secteurs clés qui sont essentiels à la prospérité des citoyens de la région de l'Atlantique. Les activités réalisées, qui sont présentées dans les pages suivantes, sont le reflet du travail énorme mené par vos gouvernements, ainsi que de l'importance attribuée à la coopération régionale. Je suis très heureux de l'engagement que les organismes et les ministères responsables ont démontré pour atteindre les objectifs du Conseil. De plus, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Le travail du Secrétariat continue d'être une source d'inspiration et de stimulation. Vu l'engagement renouvelé à l'égard de la coopération régionale, le Secrétariat continuera de collaborer étroitement avec les organismes et les ministères responsables en vue d'atteindre les objectifs du Conseil.

Veuillez agréer l'assurance de mon profond respect.

Le secrétaire du Conseil,

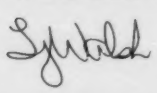

Leo J. Walsh

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

Contexte

En mai 2000, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) a été créé officiellement à la signature d'un *Protocole d'entente sur la coopération régionale* par les premiers ministres Bernard Lord, Nouveau-Brunswick; Brian Tobin, Terre-Neuve-et-Labrador; John Hamm, Nouvelle-Écosse; et Patrick Binns, Île-du-Prince-Édouard. Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, prenant appui sur les travaux du Conseil des premiers ministres des Maritimes et de la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique, établi depuis longue date, est le premier organisme du genre au Canada par lequel quatre provinces cherchent systématiquement à déterminer et à exploiter les possibilités par des actions communes.

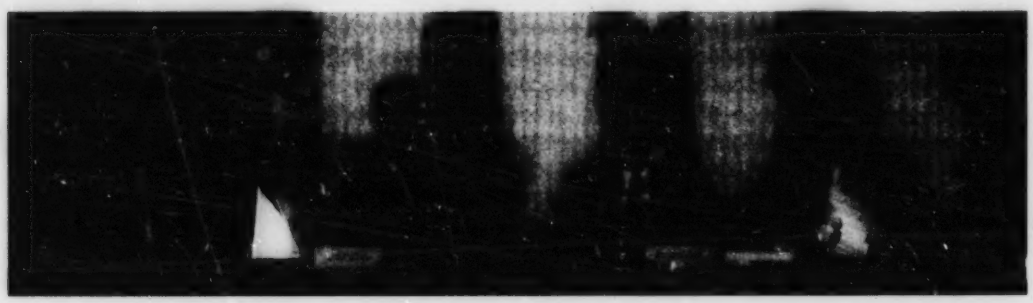

De gauche à droite : Le premier ministre John Hamm (Nouvelle-Écosse); le premier ministre Bernard Lord (Nouveau-Brunswick); le premier ministre Patrick Binns (Île-du-Prince-Édouard); et le premier ministre Brian Tobin (Terre-Neuve-et-Labrador) à une conférence de presse suivant la signature du Protocole d'entente sur la coopération régionale à Moncton, au N.-B., en mai 2000.

Voici les buts du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique :

⇒ collaborer pour le bénéfice des résidents de la région de l'Atlantique;

⇒ améliorer les mécanismes existants de coopération et de communication entre les provinces;

⇒ s'engager à dresser un cadre afin d'établir une perspective commune de la région de l'Atlantique sur les dossiers nationaux.

Le Conseil offre aux quatre provinces un cadre structuré qui leur permet d'atteindre ensemble des objectifs qui, autrement, ne seraient peut-être pas réalisables. Voici les avantages que les gouvernements membres visent par la coopération :

⇒ accroître la qualité et les gains en efficience dans les secteurs public et privé grâce au partage des coûts, à une économie d'échelle, ainsi qu'à l'harmonisation des politiques et des pratiques des gouvernements;

⇒ atteindre une masse critique de ressources afin de mener des projets qui, autrement, ne pourraient pas être réalisables;

⇒ exercer une plus grande influence sur les forces et les intervenants de l'extérieur, notamment le gouvernement fédéral, qui agissent sur les provinces.

Actuellement, l'organisation du Conseil comprend la réunion des ministres à titre de groupe, le Secrétariat, les comités centraux, ainsi que les organismes et les comités régionaux. Un organigramme est présenté à l'annexe I.

Aperçu des réunions

Après la signature du protocole d'entente en mai 2000, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique s'est réuni une fois et il a tenu une téléconférence en novembre.

Voici les sujets et les questions qui étaient à l'ordre du jour de la première réunion :

⇒ la perspective de la région sur les dossiers nationaux;
⇒ la détermination des priorités régionales qui feront l'objet de discussions à la Conférence annuelle de 2000 des premiers ministres à Winnipeg. Notamment, les priorités suivantes ont été établies :
  - ◊ assurer la viabilité des soins de santé,
  - ◊ améliorer les accords fédéraux-provinciaux,
  - ◊ promouvoir le développement économique continu de la région de l'Atlantique,
  - ◊ discuter de la programmation régionale de la SRC,
  - ◊ faire face aux répercussions régionales de la restructuration du transport aérien.

Lors de la téléconférence de novembre, les premiers ministres ont discuté de la réunion des premiers ministres sur le Programme de péréquation tenue en janvier 2001. Il a été question notamment de faire avancer la stratégie régionale visant à améliorer le Programme de péréquation et de réitérer l'engagement commun des provinces face à un traitement juste et équitable pour la population canadienne.

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

Contexte
Le Conseil des premiers ministres des Maritimes (CPMM) est l'un des symboles les plus importants de coopération régionale au Canada. L'organisme a été créé en mai 1971 en vertu d'une entente entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, laquelle a été ratifiée par l'adoption d'une loi en 1972. Son rôle et ses pouvoirs sont étendus, donnant aux premiers ministres une grande marge de manœuvre en matière de coopération intergouvernementale. Dès le début, le Conseil a adopté une approche pragmatique pour repérer ces possibilités et faire face aux enjeux économiques et sociaux des Maritimes par des interventions communes.

Les membres du personnel du Secrétariat sont des employés du Conseil, tandis que les autres organismes du Conseil, à l'exception de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, engagent leurs employés directement. Les relations employeur-employé sont régies par un code de travail unique et par un conseil des relations du travail. Les employés de la région, y compris ceux du Secrétariat, de la Commission des courses attelées des provinces maritimes, de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes et de la Société des loteries de l'Atlantique, ont accès à un régime de retraite régional. Les participants à ce régime bénéficient d'une suspension des cotisations depuis septembre 2000.

Les membres du personnel du Conseil travaillent dans quatre collectivités des Maritimes : à Fredericton, au Nouveau-Brunswick (CESPM); à Halifax, en Nouvelle-Écosse (Secrétariat du Conseil, CFDMM); à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard (CCCA); et à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard (CCAPM).

Un Conseil du Trésor régional, composé de ministres provinciaux, appuie le Conseil en ce qui a trait à la gestion des fonds et du personnel régional. La responsabilité financière est maintenue de diverses façons. Ainsi, les budgets des organismes sont examinés par le Conseil du Trésor régional et approuvés ensuite par le Conseil. Les fonds destinés aux organismes régionaux sont demandés dans le cadre des budgets des dépenses présentés aux assemblées législatives. Un vérificateur externe rend compte au Conseil de l'utilisation des fonds. Les états financiers sommaires de 2000-2001 sont présentés à l'annexe II. On peut se procurer des états financiers vérifiés sur demande.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL

Contexte

Le Secrétariat a été créé en 1971 pour organiser et faciliter le travail du Conseil des premiers ministres des Maritimes. Il a continué de jouer le même rôle dans la transition vers le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Il sert de bureau central aux organismes régionaux et aux employés, et appuie les premiers ministres dans la réalisation des buts du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Voici les responsabilités du Secrétariat :

⇒ aider le Conseil à se départir de ses responsabilités;

⇒ coordonner les activités du Conseil et assurer le suivi des décisions et des initiatives prises par les premiers ministres;

⇒ encourager les approches régionales de la prise de décisions provinciales;

⇒ être la mémoire institutionnelle du Conseil.

Le personnel du Secrétariat offre des services au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, à la Fondation d'éducation des provinces atlantiques et à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Des dispositions spéciales sont prises pour le financement de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques ainsi que de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Nous tenons à souligner la contribution que continue d'apporter le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) en facilitant les réunions du CPMA. Formé en 1973 par les premiers ministres, le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux qui fournit des services administratifs aux conférences intergouvernementales des hauts fonctionnaires au Canada. Les services du Secrétariat ont été particulièrement appréciés lors de la séance d'ouverture du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et de la 25e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada en juillet. Le Secrétariat a également assuré les services d'interprétation lors du Forum national sur la construction navale, la fabrication de produits marins et la technologie qui a eu lieu en octobre 2000.

INITIATIVES STRATÉGIQUES DANS LA RÉGION

Voici les réalisations et les initiatives prises par les premiers ministres de l'Atlantique et des Maritimes durant l'année financière 2000-2001 :

⇒ ils ont établi le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique en mai 2000 afin de promouvoir la coopération entre les provinces de la région de l'Atlantique et représenter les intérêts communs des résidents du Canada atlantique;

⇒ ils ont demandé à M. Charles McMillan, de l'Université York, président de Scotia Glenayr Inc., d'effectuer une étude sur la région en se concentrant sur les nouvelles possibilités où la coopération régionale pourrait se révéler avantageuse. Cette étude sera une mise à jour de son rapport *Pour faire face à l'avenir : Les Maritimes dans les années 90*, publié en décembre 1989;

⇒ ils ont procédé à un examen interne pour s'assurer de la pertinence des mécanismes de coopération existants;

⇒ ils ont mené une mission commerciale en Nouvelle-Angleterre qui a été une réussite, ayant donné lieu à 313 réunions d'affaires;

⇒ ils ont annoncé qu'ils dirigeraient une mission commerciale à Atlanta, en Géorgie, en mai 2001 avec des représentants d'entreprises de l'Atlantique pour miser sur les partenariats existants et former de nouvelles alliances;

⇒ ils ont tenu un Forum sur la construction navale et la fabrication de produits marins ayant pour thème *Tracer la voie : élaboration d'une politique maritime industrielle canadienne* à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Le forum a remporté un franc succès, démontrant l'engagement des premiers ministres face à l'industrie de la construction navale et de la fabrication de produits marins. Au Forum, on a reconnu la nécessité d'établir une politique nationale exhaustive pour assurer un avenir solide et viable à l'industrie de la construction navale;

⇒ ils ont pressé le gouvernement fédéral :

- ◊ de restaurer aux niveaux de 1994-1995 le financement au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et d'établir un facteur de progression approprié pour assurer le financement viable à long terme des programmes de santé et de services sociaux;
- ◊ de bonifier le Programme de péréquation par :
  - (i) l'abolition permanente du plafond,
  - (ii) la mise en place d'une norme pour les dix provinces,
  - (iii) l'élargissement de l'éventail des recettes assujetties à la péréquation.
- ◊ d'investir dans un nouveau programme de construction routière à frais partagés pour la région de l'Atlantique afin de contribuer au développement économique et de réduire les disparités régionales;
- ◊ de poursuivre les discussions avec les États-Unis au sujet du renouvellement de *l'Accord des Maritimes sur le bois d'œuvre*;
- ◊ d'adopter un nouveau règlement concernant les lignes aériennes et d'encourager la concurrence en réponse aux inquiétudes manifestées par le public et les passagers des lignes aériennes au sujet de la dégradation des services aériens dans la région.

COOPÉRATION RÉGIONALE – ATLANTIQUE

ÉQUIPE CANADA ATLANTIQUE

Contexte

Le concept d'une mission commerciale de l'Équipe Canada atlantique a été mis de l'avant par la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique en 1998 et a mené à une mission commerciale à titre d'essai en Nouvelle-Angleterre en avril 1999. Cette mission commerciale était dirigée par les quatre premiers ministres de la région atlantique, accompagnés de 40 représentants d'entreprises de la région. Elle a été financée par l'Entente de coopération entre le Canada et les provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur, qui est soutenue par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, les quatre provinces de l'Atlantique, Industrie Canada, ainsi que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Faits saillants

Pour faire suite au succès remporté par l'initiative de 1999, une autre mission s'est rendue en Nouvelle-Angleterre en mai 2000. Elle visait à encourager les entreprises à examiner les nouvelles occasions d'affaires par les exportations. Cette initiative s'est distinguée par le fait qu'elle a offert à bon nombre des participants qui connaissent le succès sur le marché intérieur l'occasion d'examiner le marché à l'exportation. En plus du leadership des quatre premiers ministres de l'Atlantique, le premier ministre Jean Chrétien a participé à la première journée de cette mission de quatre jours. Un nouvel élément est venu s'ajouter à cette mission, soit les délégués de l'Équipe Canada Junior qui étaient sur place pour se renseigner directement sur les exportations et le commerce. La mission de 2000 a mené à la tenue de 313 réunions d'affaires et a produit des ventes d'une valeur de 2,3 millions dollars à court terme et des ventes estimées à 27,3 millions de dollars sur les trois prochaines années. C'est à Atlanta que se rendra la prochaine mission commerciale en 2001.

Les participants à la mission commerciale en mai 2000 de l'Équipe Canada Atlantique à Boston, au Massachusetts, le 8 mai 2000. Première rangée : Mary Clancy (consule générale auprès de la Nouvelle-Angleterre); le premier ministre Patrick Binns (Île-du-Prince-Édouard); le premier ministre John Hamm (Nouvelle-Écosse); le très honorable Jean Chrétien (premier ministre du Canada); le premier ministre Bernard Lord (Nouveau-Brunswick); le premier ministre Brian Tobin (Terre-Neuve-et-Labrador); et l'honorable Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international du Canada).

CONSORTIUM DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DE L'ATLANTIQUE

Contexte

L'année 2000-2001 a été déterminante pour le Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique (CCCA) qui est passé d'un projet pilote à un arrangement plus permanent par la voie de protocoles d'entente provinciaux. Cette transition a reconnu le succès initial du CCCA et a fait suite aux recommandations dans l'examen externe, *A Report to the Evaluation Working Group on the Pilot Phase of the Atlantic Community Colleges Consortium 1998-2000.* On a vivement recommandé dans l'évaluation du projet pilote que le Consortium continue d'évoluer comme un important partenariat qui regroupe les collèges communautaires du secteur public dans la région.

Les collèges communautaires et les départements de l'enseignement postsecondaire de la région de l'Atlantique ainsi que le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique ont officialisé leur engagement face à la coopération continue par l'établissement d'un plan d'activités triennal intitulé *Un cadre favorisant la collaboration.* Ce plan d'activités offre un outil pour favoriser la coopération continue entre les fournisseurs publics de programmes d'éducation et de formation dans les collèges communautaires de la région.

Les objectifs stratégiques du CCCA sont d'améliorer la qualité et le rapport coût-efficacité des réseaux de collèges communautaires des quatre provinces de l'Atlantique par la mise en œuvre d'initiatives de coopération et de collaboration. Les activités du CCCA visent à refléter les valeurs et les principes dont a convenu le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) dans son document, *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada*, publié en février 1999.

Le comité directeur du CCCA est formé de directeurs de collèges communautaires, de hauts fonctionnaires des quatre ministères responsables de l'enseignement supérieur et d'un représentant du Secrétariat du CPMA. Il y a alternance du président du Consortium et des lieux de réunion entre les collèges communautaires. Un directeur général organise des initiatives conjointes et agit à titre de secrétaire du Consortium.

Faits saillants

Le CCCA s'est réuni à trois reprises en 2000-2001. Parmi ses réalisations, mentionnons les suivantes :

⇒ il a endossé le *Memorandum of Understanding on College Transfer Credit between the Atlantic Community Colleges*, qu'ont signé les directeurs généraux des collèges lors du congrès de l'Association des collèges communautaires canadiens qui a eu lieu en mai 2000;

⇒ on a terminé l'évaluation du projet pilote de 1998-2000 du Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique et rédigé une réponse au document intitulé *A Report to the Evaluation Working Group on the Pilot Phase of the Atlantic Community Colleges Consortium 1998-2000*;

⇒ il y a eu rédaction du rapport intitulé *APCCC Network and Affinity Groups - Summary of Atlantic Colleges Participation*, à l'appui des discussions du Consortium en vue de promouvoir la participation du corps professoral et du personnel, et de tirer le plus d'avantages possibles pour les collèges communautaires de la région;

⇒ on a présenté une discussion en groupe intitulée *The Atlantic Community Colleges Consortium and Regional Cooperation, A Tool for 'Reaching Out - Reaching In,'* lors du congrès annuel de l'Association des collèges communautaires du Canada;

⇒ on a établi le plan d'activités 2001-2004 intitulé *Un cadre de collaboration* qui énonce quatre thèmes sur lesquels le Consortium se concentrera :

- ◊ l'élaboration et la prestation de programmes;
- ◊ la mobilité et la transférabilité;
- ◊ le perfectionnement professionnel;
- ◊ l'information sur le marché du travail.

Le plan d'activités comprend un certain nombre d'initiatives ou de projets ayant trait à ces quatre domaines pour lesquels des résultats clairs ont été fixés;

⇒ l'établissement d'un comité sur la recherche et le développement afin de promouvoir la capacité des collèges communautaires de la région de l'Atlantique dans les domaines de la recherche appliquée et de la technologie;

⇒ la rédaction du rapport intitulé *Inventory of Community College Education and Training Programs for Health Care Occupations*, qui vient appuyer les discussions du Consortium sur le rôle des collèges communautaires dans la fourniture de programmes de formation en soins de santé dans la région;

⇒ la création de liens stratégiques et coopératifs tant dans la région qu'au pays.

FONDATION D'ÉDUCATION DES PROVINCES ATLANTIQUES

Contexte

D'un commun accord, les quatre ministres de l'éducation de la région ont établi en septembre 1995 la Fondation d'éducation des provinces atlantiques (FEPA) qui allait remplacer la Fondation d'éducation des provinces maritimes créée en 1982. La Fondation a pour mandat d'aider les quatre ministères de l'éducation à réaliser des projets communs pour les élèves de la maternelle à la douzième année des secteurs anglophone et francophone.

En 2000-2001, les ministres de l'éducation du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard se sont réunis et ont approuvé des initiatives liées à l'alphabétisation et aux services aux élèves dans le cadre du plan opérationnel triennal de la FEPA. Le plan jette également les fondements de la coopération continue pour l'élaboration de programmes d'études et de ressources connexes.

Faits saillants

⇒ on a élaboré des initiatives régionales en langue anglaise ayant trait à l'alphabétisation de la petite enfance pour améliorer les efforts déjà dévoués dans chacune des provinces atlantiques — les initiatives régionales

portent sur l'élaboration de ressources, le perfectionnement professionnel, ainsi que les stratégies d'intervention précoce et de soutien;

⇒ on a approuvé un plan de travail sur l'apprentissage de la lecture en français, qui comporte une série de livrets, de la formation et un site Web;

⇒ on a entrepris l'élaboration d'une ressource liée à l'alphabétisation de la petite enfance à l'intention des classes d'immersion en français pour doter le personnel enseignant d'outils afin de surveiller l'apprentissage de la lecture dans les classes de la maternelle à la 3e année;

⇒ on a approuvé un plan de travail régional pour les services aux élèves, qui est axé sur l'établissement d'une stratégie régionale de perfectionnement professionnel, un guide pour enseignants et une série de dépliants;

⇒ on a mené une étude sur les occasions d'apprentissage en ligne dans la région;

⇒ on a poursuivi le projet sur les indicateurs en éducation;

⇒ on a mené un projet d'examen de mise en œuvre du programme d'études pour recueillir des renseignements sur l'utilisation par le personnel enseignant du nouveau programme en anglais langue maternelle et les points de vue des directeurs d'écoles sur ce programme et sur ses incidences sur leurs écoles;

⇒ on a terminé l'élaboration de manuels adaptés en mathématiques au secondaire 2e cycle à l'intention des élèves de 11e année, tandis que les projets pilotes se sont poursuivis pour les élèves de 12e année dans les écoles anglophones;

⇒ la ressource éducative pour les élèves de 12e année *Impacts mathématiques* et le guide pour enseignants ont fait leur entrée dans les écoles francophones;

⇒ on a poursuivi les activités ayant trait à l'établissement d'un programme commun en sciences humaines pour les écoles anglophones de l'Atlantique, de la maternelle à la 8e et 9e années;

⇒ il y a eu publication du manuel de classe en sciences humaines pour les élèves de 9e année *La diversité du Canada atlantique* et du guide pour enseignants;

⇒ les ministères ont poursuivi l'élaboration de ressources éducatives pour le programme d'arts en langue française pour les élèves de la 2e à la 8e année;

⇒ on a terminé et publié le document *Foundation for the Atlantic Canada Arts Education Curriculum*;

⇒ on a terminé et publié le document *Foundation for the Atlantic Canada Technology Education Curriculum*;

⇒ on a poursuivi l'élaboration de guides pédagogiques en sciences, de la 1re à la 10e année, et révisé les programmes d'études régionaux en biologie, en physique et en chimie, des 11e et 12e années;

⇒ le deuxième atelier de perfectionnement professionnel à l'intention des conseillers francophones a eu lieu en mai 2000, à Moncton;

⇒ le 9e stage d'été annuel pour les directeurs d'écoles francophones s'est déroulé au Nouveau-Brunswick;

⇒ on a entrepris l'élaboration d'un guide en actualisation linguistique pour enseignants et une bibliographie annotée à l'intention des écoles francophones;

⇒ on a terminé l'élaboration d'un guide qui accompagnera une vidéo pédagogique sur les meilleures pratiques pédagogiques dans les classes d'immersion tardive;

⇒ les ministères ont continué d'acquérir et de distribuer des ressources audiovisuelles régionales en français;

⇒ les ministères ont collaboré à un processus d'achat conjoint de plus de 200 autobus scolaires pour renouveler leurs parcs d'autobus scolaires, réalisant des économies d'au moins 5 000 $ par véhicule.

FONDS DE CAPITAL-RISQUE POUR LES PROVINCES ATLANTIQUES

Contexte

Le Fonds de capital-risque pour les provinces atlantiques est un fonds de capital-risque de 30 millions de dollars constitué à titre d'initiative commune par sept banques à charte canadiennes, les quatre provinces de l'Atlantique et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Il a pour but d'offrir un financement par capitaux propres et des titres d'emprunt assimilables à des titres de capitaux propres aux

petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique qui possèdent un produit, un service ou une technologie remarquable et qui présentent des perspectives de grande croissance. Le personnel offre une aide en gestion par la voie d'une équipe multidisciplinaire aux entreprises du portefeuille du Fonds par l'entremise des conseils d'administration et d'autres contacts réguliers.

La contribution de 30 millions de dollars a été entièrement versée et le Fonds procédera à quelques nouveaux investissements, conservant le reste des capitaux pour poursuivre les investissements dans son portefeuille existant.

Faits saillants
Depuis son entrée en activité en février 1997, le Fonds a investi 16,2 millions du capital de 30 millions de dollars dans 13 entreprises de la région. Il a réussi avec beaucoup de succès à équilibrer son capital avec d'autres investisseurs de capital-risque de la région et d'ailleurs au Canada. De plus, il a investi plus de 75 millions de dollars sous la forme de capital-risque depuis son établissement. Ces investissements sont effectués dans un vaste éventail de secteurs technologiques, dont la génomique fonctionnelle et les cellules embryonnaires, les technologies d'application industrielle, le logiciel et les technologies sans fil. Les entreprises sont habituellement aux premiers stades de développement et, pour réussir, ont besoin d'une aide considérable d'une équipe multidisciplinaire d'expérience en investissement comme celle du Fonds de capital-risque.

Au cours de la dernière année, le Fonds a conclu avec succès son premier dessaisissement, l'une de ses entreprises de portefeuille, Fastlane Technologies Inc., ayant été vendue pour 100 M$ (US) à Quest Software d'Irvine, en Californie. Depuis la vente, Quest a poursuivi l'expansion de son centre de Halifax et emploie maintenant 100 travailleurs du savoir très spécialisés.

Le Fonds est un excellent exemple de coopération régionale. Grâce à ce fonds, les difficultés que présente, pour une province du Canada atlantique, le fait de maintenir seule un fonds de capital-risque viable sont mises en lumière et aplanies.

COMITÉ ATLANTIQUE DU RENOUVEAU DU SECTEUR PUBLIC

Contexte
Le concept d'un comité atlantique du renouveau du secteur public a fait l'objet de discussions pour la première fois à la Conférence pour une vision de l'Atlantique tenue à Moncton en octobre 1997, et le Comité a été créé à la suite de la conférence. Il regroupe des hauts fonctionnaires des quatre provinces de l'Atlantique et bénéficie des services du personnel du CPMM. Le Comité se réunit à intervalles réguliers.

Le Comité a été formé pour défendre les intérêts des quatre provinces grâce au partage de l'information dans les domaines suivants :

⇒ les défis et les possibilités auxquels est confrontée la fonction publique dans chaque province;
⇒ les meilleures pratiques ~~et les innovations~~ dans les secteurs de la gouverne, de la gestion et de la prestation de services qui relèvent de la fonction publique des provinces;
⇒ la détermination de nouveaux enjeux;
⇒ la promotion et la reconnaissance de l'excellence;
⇒ l'amélioration des pratiques futures;
⇒ la prise de décisions avisées;
⇒ le renforcement des capacités du secteur public;
⇒ le perfectionnement du personnel;
⇒ les possibilités de collaboration.

HARMONISATION DES LOIS SUR LES ASSURANCES DES PROVINCES ATLANTIQUES

Contexte
En 1996, les premiers ministres des provinces atlantiques ont confié aux ministres responsables de la réglementation de l'industrie de l'assurance la tâche de consulter les représentants de l'industrie et de rédiger une loi sur les assurances qu'adopteraient les quatre provinces de l'Atlantique. L'harmonisation des lois sur les assurances vise à établir des conditions uniformes dans le domaine à la grandeur de la région, permettant ainsi d'offrir des produits et des services comparables dans chaque province. L'enregistrement et la réglementation des compagnies d'assurance seront améliorés par l'adoption de politiques et de modalités communes.

Un comité mixte de l'industrie, des consommateurs et des gouvernements a été établi pour surveiller l'élaboration d'une loi harmonisée et mener des consultations poussées auprès des intervenants de l'industrie. Il a commencé à tenir des réunions à la fin de 1996, et un expert-conseil a été engagé pour consulter les intervenants et formuler des recommandations à l'intention du comité d'harmonisation des lois sur les assurances des provinces atlantiques.

En 1998-1999, l'expert-conseil a dressé un cadre législatif en fonction des consultations auprès des intervenants et des surintendants de l'assurance de la région atlantique. La loi modèle a été élaborée en mars 1999. Plus de 300 exemplaires ont été distribués aux intervenants, surtout dans la région de l'Atlantique. Les surintendants de l'assurance ont reçu plus de 200 réponses au sujet de la loi modèle.

Faits saillants
En juillet 2000, on a soumis une loi modèle visant à harmoniser l'enregistrement et la réglementation des compagnies d'assurance à l'approbation du comité mixte de l'industrie, des consommateurs et des gouvernements. Les surintendants de l'assurance ont entrepris de rédiger une loi parallèle dans chaque province et rédigeront les règlements d'application au cours de l'année à venir.

COMITÉ DE COORDINATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ATLANTIQUE

Contexte
Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont établi le Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique pour assurer l'observation de *l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique*, et pour régler les différends issus de l'attribution de marchés publics dans l'Atlantique. Le Comité de coordination est formé de deux représentants de chaque gouvernement, soit d'un représentant principal des marchés publics et d'un représentant du ministère responsable du commerce interprovincial.

Faits saillants
Durant l'année, le Comité de coordination s'est réuni à trois reprises pour examiner les questions se rapportant à *l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique*. Les discussions ont porté sur :
⇒ les avantages possibles qu'il peut offrir à la région;
⇒ la réduction des obstacles régionaux aux échanges commerciaux au pays;
⇒ la gestion des marchés publics pour appuyer le développement économique régional;
⇒ l'étude des avantages qui peuvent découler des achats en commun.

Le Comité de coordination a décidé de redéfinir l'objet principal de son mandat. Au lieu de surveiller l'observation des dispositions de *l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique*, il se concentrera sur l'amélioration de la gestion des marchés publics par l'établissement de formules et de modalités communes,

l'abaissement des seuils aux fins de traitement réciproque, une gestion plus active des initiatives d'achats en commun et l'amélioration des services aux clients et aux vendeurs.

Voici les faits saillants des réunions du comité :

⇒ aucune plainte officielle enregistrée au titre des marchés;

⇒ l'appui d'accords bilatéraux afin d'abaisser les seuils fixés pour les appels d'offres en deçà des seuils prévus par *l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique*;

⇒ la décision d'établir des modalités et des conditions uniformes dans la région pour les appels d'offres dans les provinces atlantiques;

⇒ l'établissement d'un mécanisme régional de résolution des différends pour résoudre avec promptitude les désaccords interprovinciaux;

⇒ l'examen de l'orientation future des babillards électroniques, ainsi que des questions connexes ayant trait à l'efficience et à la responsabilité;

⇒ des forums ouverts avec des groupes d'intérêt privés :

- ◊ Inter-university Services Inc. (groupe mutuel d'achats en commun pour les universités de l'Atlantique);
- ◊ Contract Management Services (groupe mutuel d'achats en commun pour les hôpitaux du Nouveau-Brunswick);
- ◊ les associations du secteur de la technologie de l'information.

ATLANTIC CANADA ON-LINE

Contexte

Atlantic Canada On-Line (ACOL), le premier service gouvernemental en ligne de l'Atlantique, offre un accès électronique aux services gouvernementaux à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Le premier réseau d'enregistrement des biens personnels multi-jurisdictionnel au pays est accessible par ACOL, desservant les quatre provinces de l'Atlantique, les Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Nunavut. ACOL appartient à Unisys Canada Inc., et est administré par celle-ci, en partenariat avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard en vertu d'une entente-cadre d'alliance stratégique signée par les quatre premiers ministres et par Unisys en mai 1996.

Services

Les services juridiques et les institutions financières, ainsi que les autres entreprises au Canada, ont accès à ce service. La première application de cette base de données, le réseau d'enregistrement des biens personnels (RENBIP) de la Nouvelle-Écosse, a été offerte en ligne en novembre 1997. Le RENBIP de l'Île-du-Prince-Édouard a suivi en avril 1998, celui du Nouveau-Brunswick en avril 1999, et celui de Terre-Neuve-et-Labrador en décembre 1999. Il s'agit donc de la première application d'une base de données accessible dans toute la région. Le site Web d'ACOL permet maintenant d'accéder aux services des dossiers d'assurance des conducteurs au Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, dont se prévalent surtout les compagnies d'assurance pour obtenir les profils de conducteurs. ACOL assure également un accès sur Internet aux services offerts par Service Nova Scotia and Municipal Relations, ce qui permet au public de compléter certaines transactions. Parmi les nouveaux services d'ACOL qui sont offerts en Nouvelle-Écosse depuis le début de mars 2001, mentionnons les suivants : renouvellement des permis de conduire et demandes ayant trait aux statistiques de l'état civil pour les certificats de naissance, de mariage et de décès. ACOL sera l'infrastructure de cybercommerce sur laquelle reposera le registre des entreprises de la Nouvelle-Écosse, « guichet unique » que sont en train de mettre au point le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et la Workers' Compensation Board de la Nouvelle-Écosse.

Faits saillants
Misant sur les prix qui lui ont été décernés en 1998 (*Technology in Government*) et en 1999 (*Computerworld Smithsonin Award*), ACOL continue de retenir l'attention des médias, ayant fait l'objet d'un reportage dans la publication *Government Technology* (décembre 2000) « PROVINCIAL PARTNERS: Rugged Success in Canada's Maritimes ». Le service continue de susciter l'intérêt à l'étranger comme en font foi les délégations en 2000-2001 provenant de la Croatie, de l'Argentine, du Chili, de la Malaisie, des Pays-Bas et des Philippines qui sont venues voir comment ACOL aide le gouvernement à offrir de meilleurs services aux citoyens.

COOPÉRATION RÉGIONALE – MARITIMES

COMMISSION DES COURSES ATTELÉES DES PROVINCES MARITIMES

Contexte
Le Conseil des premiers ministres des Maritimes a établi la Commission des courses attelées des provinces maritimes (CCAPM) en 1994 comme organisme de réglementation des courses attelées dans la région. Elle est chargée de régir et de réglementer les courses attelées dans les provinces maritimes. Elle est formée de six membres nommés par les gouvernements provinciaux.

Au cours de la dernière année, le poste de directeur des courses était vacant suite au départ à la retraite de l'ancien directeur en octobre 1999. Il a été comblé par M. Kent Oakes du 22 février au 31 août 2000. Le 26 février 2001, la Commission a nommé M. John L. Blakney comme directeur des courses à temps plein.

Faits saillants
Durant l'année, on a recruté quatre autres juges, et la Commission a délivré des permis à huit nouveaux hippodromes dans les Maritimes, dont sept qui tiennent des courses en direct et en diffusion simultanée. La Commission a délégué des membres à l'assemblée annuelle de United States Trotting Association, à Columbus, en Ohio, et à l'atelier annuel ACPM-Industrie de l'Agence canadienne du parimutuel.

En plus des activités courantes d'administration et de réglementation, la Commission a :
⇒ mis en œuvre un programme de formation continue et d'évaluation, dont un atelier pour les nouveaux officiels et un atelier pour les juges;
⇒ publié un bulletin à l'intention de l'industrie;
⇒ tenu des réunions de l'industrie portant sur l'établissement des dates des courses et les modifications aux règlements;
⇒ collaboré à la négociation et à l'établissement de paris par téléphone;
⇒ aidé et facilité les discussions contractuelles entre la direction des hippodromes et les associations de la profession équestre;
⇒ élaboré une ébauche d'un manuel de modalités de fonctionnement pour les juges et les officiels.

Après avoir consulté tous les membres de l'industrie des courses attelées des Maritimes, la Commission a accepté de mettre fin à la relation officielle et traditionnelle avec United States Trotting Association pour s'associer officiellement avec Standardbred Canada. La transition prend effet le 1er mai 2001. Les ententes de réciprocité avec United States Trotting Association seront maintenues.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES

Contexte

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) a été établie en 1974. Elle est une agence du Conseil des premiers ministres des Maritimes qui fonctionne à titre d'organisme régional pour l'enseignement postsecondaire. En juin 1997, les ministres de l'éducation du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont accepté, après un examen exhaustif, de renouveler et de réorienter le mandat de la Commission au moyen de l'*Entente relative au renouvellement des dispositions sur la coopération régionale en matière d'enseignement postsecondaire*. Ce nouveau mandat a été ratifié par le Conseil des premiers ministres des Maritimes.

La Commission a pour mandat :

⇒ de prendre des mesures pour assurer la qualité des programmes de formation et de l'enseignement offerts dans les établissements postsecondaires relevant de sa compétence;

⇒ de recueillir, de tenir à jour et de diffuser de l'information au sujet de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes;

⇒ de stimuler la coopération entre les établissements et les gouvernements pour améliorer le rendement et l'efficacité;

⇒ d'administrer des programmes régionaux à l'intérieur de la région des Maritimes ainsi que des ententes interprovinciales afin d'étendre les occasions de formation pour les étudiants des Maritimes.

Faits saillants

Planification des programmes – Les établissements sont tenus de présenter les propositions de nouveaux programmes ou de programmes modifiés à la Commission pour les faire approuver avant leur mise en œuvre. En 2000-2001, la Commission a examiné 55 propositions de programmes; de ce nombre, 33 propositions ont été approuvées après une évaluation sommaire, huit ont été approuvées après un examen approfondi, une a été examinée et reportée, dix étaient en suspens, et trois ont été consignées à titre d'information seulement.

Assurance de la qualité – La « Politique en matière d'assurance de la qualité », approuvée au départ en novembre 1997, prévoit un examen des programmes universitaires avant leur implantation et la vérification des politiques et des pratiques des établissements en matière d'assurance de la qualité.

Vérification des politiques et des pratiques des établissements en matière d'assurance de la qualité – Cette nouvelle initiative vise à établir que les pratiques des établissements pour évaluer la qualité des programmes existants et d'autres fonctions, s'il y a lieu, sont efficaces en tant que mécanismes de contrôle et d'amélioration de la qualité. Les activités de vérification sont réalisées à des intervalles de sept ans dans chaque établissement. Le comité chargé de la vérification de l'assurance de la qualité s'est réuni la première fois le 15 novembre 2000 pour :

⇒ examiner les objectifs des activités de vérification;

⇒ fixer les critères d'évaluation applicables au mécanisme de vérification de la CESPM et élaborer des lignes directrices pour la préparation de l'auto-examen de l'établissement;

⇒ établir le calendrier à suivre pour mener les deux premières évaluations.

St. Thomas University et Dalhousie University ont offert d'être les deux premiers établissements à se soumettre au processus.

Système d'information amélioré sur l'éducation (SIAE) – En 2000-2001, la Commission a poursuivi sa collaboration avec Statistique Canada et chacun des établissements relevant de son mandat afin d'implanter le Système d'information amélioré sur l'éducation (SIAE). Les avantages sont déjà évidents, dont la disponibilité de

rapports détaillés sur les inscriptions et des données détaillées sur les diplômés. De même, la première phase du cycle financier a pris fin. Cela comprend :

⇒ la soumission des données repères des établissements selon le SISCU pour l'année 1998-1999 en parallèle avec les données selon le format SIAE;

⇒ la validation des majeures approuvées pour chaque établissement;

⇒ le calcul et la compilation des équivalences des inscriptions à temps plein et des équivalences des inscriptions à temps plein pondérées au 1er décembre et pour l'année au complet.

Sondage auprès des diplômés des universités – En 1999-2000, la CESPM a mené sa première enquête longitudinale auprès des diplômés afin de déterminer les résultats et la satisfaction de ces derniers à l'égard de leur éducation postsecondaire. Le projet pilote a comporté des entrevues de la cohorte de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme. La satisfaction des diplômés, le taux d'emploi supérieur, la qualité supérieure des emplois et un nombre accru de diplômés poursuivant leurs études seront les résultats présentés dans le rapport de suivi auprès des diplômés de 1996 qui devrait être rendu public le 14 juin 2001.

Programme de recherche de la Commission – Durant 1999-2000, la CESPM a reçu un financement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) afin d'examiner la capacité de recherche des universités dans la région de l'Atlantique. Ainsi, elle a publié en septembre 2000 trois documents qui sont disponibles sur le site Web de la CESPM. Ces documents sont :

⇒ un rapport d'information intitulé *Rapport sur les tendances de la recherche postsecondaire au Canada atlantique*, qui examine les tendances de la recherche postsecondaire dans la région comparativement aux tendances nationales et mondiales;

⇒ un document stratégique intitulé *La clé de notre avenir - Stratégie de renouvellement de la recherche postsecondaire au Canada atlantique*, qui présente les faits saillants du rapport d'information et, plus important encore, un sommaire des stratégies et des propositions du comité directeur;

⇒ un dossier d'information intitulé *Recherche postsecondaire dans le Canada atlantique - profil des établissements*, qui expose les créneaux de recherche et les stratégies propres à chaque établissement postsecondaire participant dans la région de l'Atlantique.

Conférence sur l'état de l'enseignement supérieur – Durant l'année 2000-2001, le comité organisateur de la conférence de 2001 s'est affairé à organiser la troisième conférence de la CESPM sur l'état de l'enseignement supérieur dans les Maritimes. La conférence se tiendra à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, du 13 au 15 juin 2001. Tournant autour du thème des attentes, elle mettra en évidence les défis actuels et pressants auxquels sont confrontés les apprenants, les établissements et les gouvernements dans les Maritimes. Elle fournira un forum de discussion et l'occasion aux participants d'examiner les moyens de relever ces défis.

Ententes intraprovinciales et intra-Maritimes de financement de programmes – La Commission a continué d'assurer l'application des ententes avec les autres provinces qui permettent l'admission d'étudiants des Maritimes aux programmes d'études non offerts dans la région. Elle a maintenu également l'entente intra-Maritimes de financement pour le partage des coûts reliés aux programmes régionaux en vertu de laquelle chacune des provinces maritimes accorde des subventions pour ses étudiants universitaires inscrits dans l'une ou l'autre des autres provinces, aux programmes qui ne sont pas offerts dans la province de résidence.

COMITÉ DE GÉOMATIQUE DES MARITIMES

Contexte

Le Comité de géomatique des Maritimes (CGM) a été formé en avril 1995 pour faciliter la coopération continue dans la gestion de l'information géographique. Les provinces maritimes jouissent d'une longue histoire de coopération interprovinciale dans ce secteur par le truchement des programmes régionaux du Service de la gestion des ressources dans les Maritimes (SGRM), du Service du cadastre et de l'information

foncière et du Conseil de géomatique des Maritimes. Désireux de miser sur cet héritage, les premiers ministres voulaient s'assurer que l'on ne perdra pas les avantages de la coopération à la fermeture de ces organismes en 1994.

Le CGM est formé des sous-ministres responsables de l'information géographique ou de la géomatique dans chaque province, ainsi que du secrétaire du Conseil des premiers ministres des Maritimes. Le comité fonctionne en vertu d'une entente signée par les ministres respectifs dans chaque province. Les projets spéciaux sont financés par le Conseil des premiers ministres des Maritimes ou directement par les organismes provinciaux.

Faits saillants
Les activités du comité ont été déterminantes dans l'implantation de systèmes et de réseaux efficaces en géomatique qui sont établis actuellement dans les provinces maritimes. Compte tenu de la vitesse et de l'importance des progrès technologiques en géomatique et dans la prestation des services gouvernementaux cette année, le comité a conclu que son mandat actuel était limité et a pris la décision d'en élaborer un nouveau pour traiter les grandes questions ayant trait à la prestation électronique des services gouvernementaux dans la région de l'Atlantique.

COMITÉ DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAUX DES MARITIMES

Contexte
Créé en 1974 par le Conseil des premiers ministres des Maritimes, le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (CFDMM) est reconnu partout au Canada pour :

⇒ son rôle de chef de file pour ce qui est de faire avancer la qualité des programmes municipaux de formation et d'enseignement à distance;
⇒ améliorer le partage d'information et le perfectionnement professionnel dans la fonction publique municipale;
⇒ affecter des ressources au processus de prises de décisions municipales;
⇒ promouvoir la coopération régionale, l'innovation et l'excellence dans la prestation des services relativement aux administrations municipales.

En 27 ans, le CFDMM a joué traditionnellement un rôle axé sur les clients et proactif avec les intervenants. L'approche a fait ressortir la nécessité de partager les ressources afin d'atteindre les buts communs. Des milliers d'employés municipaux et de représentants élus ont tiré des bienfaits de la participation à des ateliers, à des congrès et à des programmes de formation continue qui ont été offerts sous l'égide du CFDMM. Les publications et la recherche qui sont le fruit des efforts du CFDMM ont amélioré la qualité de la prise de décisions au sein de la fonction publique municipale. De plus, les activités du CFDMM ont eu d'importantes répercussions positives sur la conscience collective des pratiques de gestion et de l'élaboration de politiques municipales au Canada.

Depuis 1990, le CFDMM a joué le rôle de chef de file dans la promotion d'Internet comme un outil important pour :

⇒ améliorer la prestation des services du secteur public et la formation;
⇒ faire connaître les occasions de développement économique et le tourisme;
⇒ établir les possibilités de réseautage professionnel;
⇒ faciliter de meilleures communications entre les organismes municipaux et les résidents qu'ils desservent.

Le travail du CFDMM comme une importante ressource et un fournisseur d'information sur Internet pour le secteur public municipal a été reconnu dans le monde.

NOTA **: Le 1er avril 2001, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a décidé de mettre fin au mandat du CFDMM et d'éliminer progressivement l'organisme en 2001-2002 dans le cadre de l'examen et de la réorganisation du gouvernement. Le CFDMM a pris des arrangements pour poursuivre ses activités dans certains secteurs par d'autres moyens.**

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

Contexte

En 1973, les gouverneurs du Connecticut, du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du Rhode Island et du Vermont, ainsi que les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec se sont rassemblés à Brudenell, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour leur première conférence. Il s'agissait d'une occasion historique. Depuis, les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada se sont réunis une fois par année, à l'exception de 1991, 1992 et 1996, pour partager des idées et défendre des intérêts communs. La dernière réunion de la Conférence a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 16 au 18 juillet 2000. La prochaine réunion est prévue en août 2001 à Westbrook, au Connecticut.

La Conférence permet d'entretenir une relation internationale unique et très efficace entre les provinces et les États participants. Elle favorise les intérêts des onze provinces et États grâce à la collaboration et elle encourage la coopération avec le secteur privé. Elle favorise les intérêts des onze provinces et États grâce à la collaboration et elle encourage la coopération avec le secteur privé. Au fil des ans, la Conférence s'est intéressée à de nombreux sujets, dont l'environnement, le développement économique, le tourisme, l'énergie, les pêches, le commerce et l'agriculture. Parmi les réalisations que les gouverneurs et les premiers ministres ont accomplies, mentionnons :

⇒ la mise en œuvre d'un programme régional visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre;
⇒ l'adoption de principes de bon voisinage pour la protection de l'environnement;
⇒ l'adoption de plans d'action concernant les réductions des pluies acides et des dépôts de mercure;
⇒ la tenue de 10 tables rondes internationales sur l'énergie et la publication de répertoires et de profils sur l'énergie;
⇒ la réalisation de programmes en matière de tourisme international afin de promouvoir les régions de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada;
⇒ l'adoption de la *Convention de Mystic*, en vertu de laquelle les parties se sont engagées à renforcer et à promouvoir les relations commerciales.

Le personnel de soutien de la Conférence et de ses comités est fourni conjointement par New England Governors' Conference, Inc., à Boston, et le Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada, à Halifax. Le personnel du Conseil des premiers ministres des Maritimes est détaché auprès du Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada, au besoin, et les cinq provinces se partagent les coûts.

Aperçu de la 25e Conférence

Les gouverneurs et les premiers ministres se sont réunis à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 16 au 18 juillet 2000. La Conférence a porté sur l'économie du savoir, les transports, le commerce international, l'environnement et l'énergie. Un forum des gens d'affaires s'est tenu en même temps que la Conférence, où des représentants clés du milieu d'affaires provenant des onze États et provinces membres se sont engagés dans un dialogue sur le commerce transfrontière. Les treize résolutions adoptées à la Conférence portaient sur :

⇒ un engagement visant à favoriser la coopération entre les juridictions dans les secteurs privé et public de la région;

⇒ l'établissement d'un comité permanent sur le commerce et la mondialisation pour examiner et formuler des recommandations en ce qui a trait aux questions, aux possibilités et aux restrictions liées au commerce et à la mondialisation dans les régions de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada;

⇒ une reconnaissance de l'adoption de la loi intitulée *U.S. Immigration and Naturalization Service Data Management Act of 2000*, ce qui assurera que les deux pays entretiendront des liens étroits sur les plans économique et commercial;

⇒ une expansion des programmes d'échanges d'étudiants universitaires;

⇒ la mise en œuvre continue du *Plan d'action visant les pluies acides* et le *Plan d'action visant le mercure*; une demande adressée à Environnement Canada et à United States Environmental Protection Agency d'intensifier leurs efforts afin de mettre en œuvre des stratégies efficaces de réduction des émissions, ciblant les sources en amont de pollution atmosphérique;

⇒ l'organisation d'un colloque sur le changement climatique pour examiner les incidences du réchauffement planétaire, discuter des options régionales pour réduire les gaz à effet de serre et clarifier la nécessité pour la région de s'adapter au changement climatique;

⇒ une demande adressée au département chargé de l'énergie des États-Unis de collaborer avec les États et les provinces afin de promouvoir le développement et le maintien d'un marché nord-américain intégré de l'électricité, et de préciser le traitement de l'alimentation hydro-électrique à grande échelle dans le cadre du projet de loi fédéral de restructuration de l'électricité.

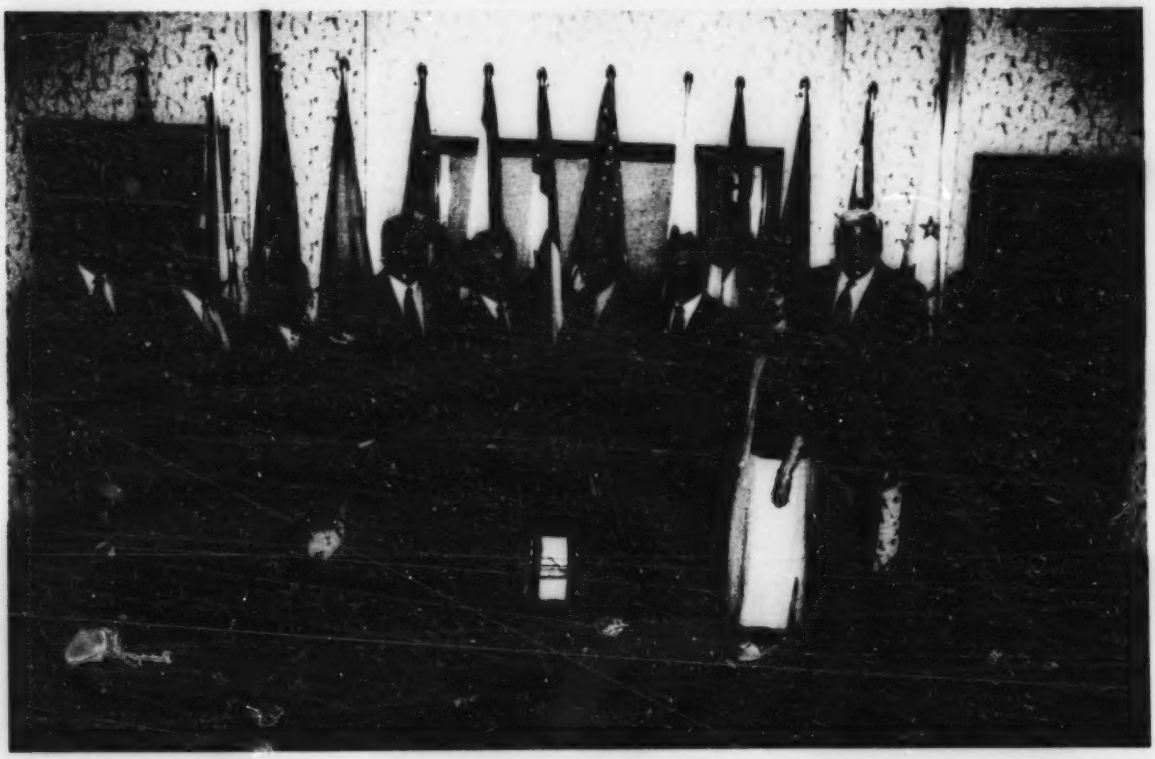

Les participants à la 25e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à Halifax, en N.-É., en juillet 2000. De gauche à droite : le premier ministre John Hamm (Nouvelle-Écosse); le gouverneur Paul Cellucci (Massachusetts); Louise Beaudoin (ministre des Affaires internationales du Québec); le gouverneur John Rowland (Connecticut); le premier ministre Bernard Lord (Nouveau-Brunswick); le gouverneur Angus King (Maine); le premier ministre Patrick Binns (Île-du-Prince-Édouard); la gouverneure Jeanne Shaheen (New Hampshire); le gouverneur Lincoln Almond (Rhode Island); le premier ministre Brian Tobin (Terre-Neuve-et-Labrador); et le gouverneur Howard Dean (Vermont).

Activités des comités

Commerce et mondialisation

En 2000, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada a créé le Comité permanent sur le commerce et la mondialisation et lui a confié le mandat suivant :

⇒ travailler avec les exploitants des services de transport routier, ferroviaire, maritime et aérien dans le but de renforcer les services et les infrastructures de transport;

⇒ envisager l'établissement d'un forum des principaux innovateurs de l'économie du savoir pour faciliter le partage de renseignements et la création de liens possibles ainsi que la concertation des efforts;

⇒ collaborer avec le milieu d'affaires pour réaliser le mandat et les objectifs des activités futures de la Conférence.

Le Comité s'est réuni à deux reprises depuis sa création – à Boston, au Massachusetts et à Montréal, au Québec; et il a tenu de nombreuses téléconférences et discussions bilatérales en vue d'atteindre les objectifs mis de l'avant dans les résolutions.

Environnement

Le Comité de l'environnement s'est réuni une fois à Boston, au Massachusetts, en mai 2000 en vue de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada en juillet. Il a confié au Comité directeur sur les pluies acides et au Groupe de travail sur le mercure la tâche de mettre en œuvre les plans d'action visant les pluies acides et le mercure respectivement. Voici un aperçu des activités entreprises relativement aux pluies acides et au mercure :

⇒ la publication de deux rapports de données scientifiques qui permettront de comprendre les facteurs agissant sur les dépôts acides dans les lacs et les rivières;

⇒ la mise en œuvre d'initiatives relatives aux particules fines, à la cartographie forestière, à l'échange de données, de même qu'à la surveillance de l'eau;

⇒ la production d'un rapport sur les options en matière de technologie et la formulation de recommandations visant à réduire les émissions de précurseurs du mercure et des précipitations acides à partir des chaudières, qui énoncent les objectifs de réduction;

⇒ la mise en œuvre d'un système régional de surveillance du mercure et de modélisation des dépôts;

⇒ l'élaboration des énoncés de principe pour les programmes d'information et de réduction relativement au mercure;

⇒ la tenue d'un sondage d'opinion publique pour mesurer la sensibilisation du public face aux précipitations acides et au mercure.

De concert avec le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINÉ) et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le Comité de l'environnement a organisé un colloque sur le changement climatique en mars 2000 afin d'examiner les incidences du réchauffement planétaire sur la région, de discuter des options régionales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et de clarifier la nécessité pour la région de s'adapter au changement climatique.

Énergie

Le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINÉ) s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2000-2001 – en mai par voie d'une téléconférence et en février à Montréal, au Québec. En juillet, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada a confié au CINÉ la tâche de continuer à surveiller l'évolution des marchés régionaux de l'énergie, de collaborer avec le Comité de l'environnement à l'établissement d'un plan d'action régional visant le changement climatique, et d'examiner des moyens de réduire les niveaux de consommation d'énergie par la gestion axée sur la demande, l'efficacité énergétique et la nouvelle technologie. Le Comité a entrepris la conception d'une base de données graphiques sur l'énergie qui représentera les ressources, l'infrastructure et les systèmes de transport de l'énergie dans chaque province et État membre, et la préparation d'un rapport sur les programmes actuels d'efficacité énergétique afin d'établir des mesures de conservation exhaustives pour la région.

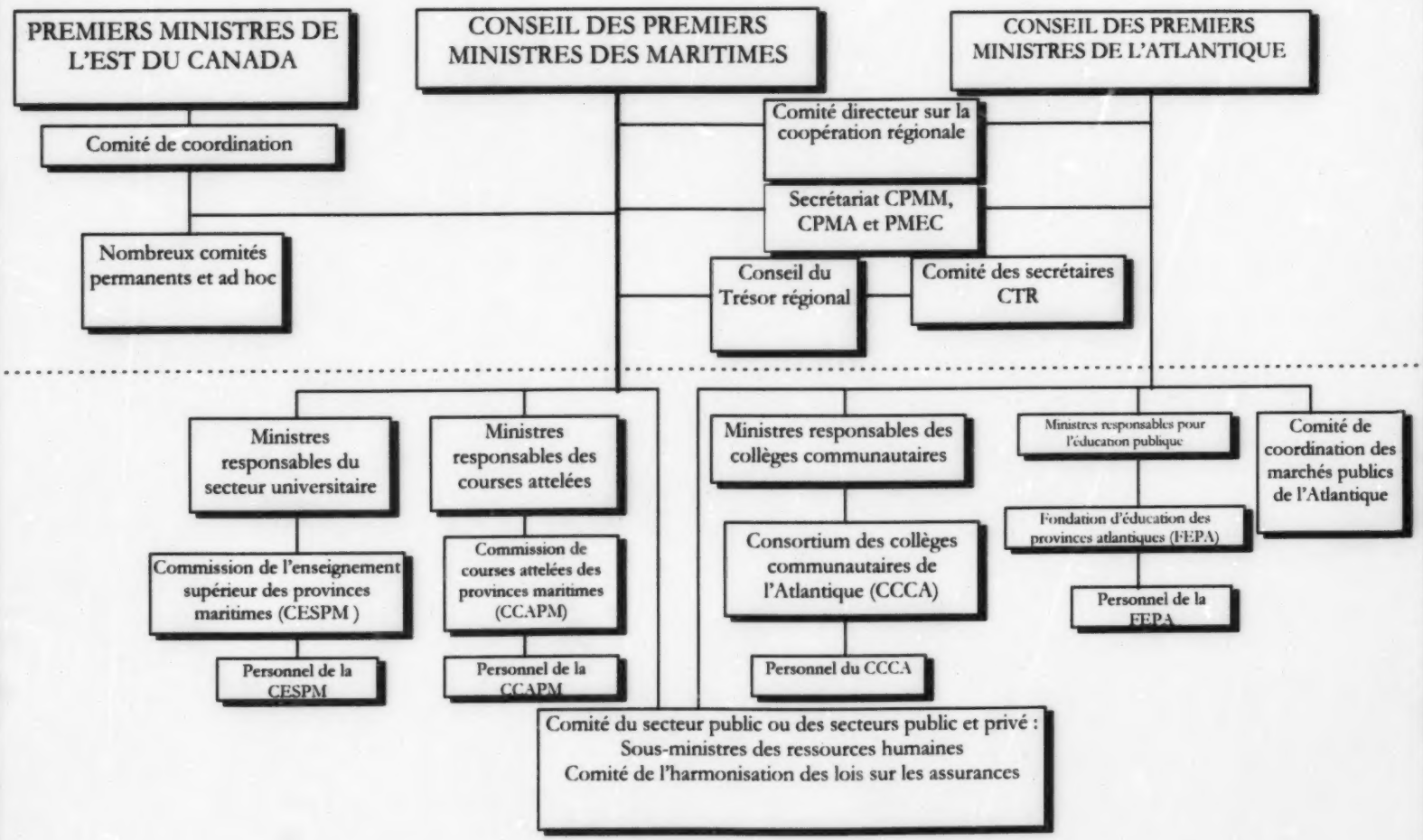
PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA
Comité de coordination
Nombreux comités permanents et ad hoc
CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES
Comité directeur sur la coopération régionale
Secrétariat CPMM, CPMA et PMEC
Conseil du Trésor régional
Comité des secrétaires CTR
CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE
Ministres responsables du secteur universitaire
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM)
Personnel de la CESPM
Ministres responsables des courses attelées
Commission de courses attelées des provinces maritimes (CCAPM)
Personnel de la CCAPM
Ministres responsables des collèges communautaires
Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique (CCCA)
Personnel du CCCA
Ministres responsables pour l'éducation publique
Fondation d'éducation des provinces atlantiques (FEPA)
Personnel de la FEPA
Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique
Comité du secteur public ou des secteurs public et privé :
Sous-ministres des ressources humaines
Comité de l'harmonisation des lois sur les assurances

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

État des dépenses, des recettes et de l'excédent de fonctionnement du fonds consolidé

Pour l'année prenant fin le 31 mars 2001

	2001		2000
	Budget	**Montant réel**	**Montant réel**
	$	**$**	**$**
Recettes			
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	1 150 052	**1 105 178**	1 116 773
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	1 483 847	**1 389 345**	1 394 221
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	257 348	**257 350**	261 504
Autre	643 308	**615 253**	889 539
	3 534 555	**3 367 126**	3 662 037
Dépenses			
Secrétariat du Conseil	1 136 997	**1 128 501**	1 113 920
Conseil de formation et de développement municipaux des Maritimes	214 017	**210 752**	243 427
Commission des courses attelées des provinces maritimes	451 307	**398 909**	429 586
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes	1 210 981	**1 079 471**	1 295 555
	3 013 302	**2 817 634**	3 082 488
Subventions -			
Fondation d'éducation des provinces atlantiques	212 230	**212 230**	212 230
Institut Champlain	84 375	**84 375**	105 000
Institut canadien des océans	50 000	**50 000**	50 000
	3 359 907	**3 164 239**	3 449 718
Excédent des recettes par rapport aux dépenses pour l'année	174 648	**202 889**	212 319

ANNEXE III – ANNUAIRE DU CONSEIL

Secrétariat du Conseil

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique
C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1

Tél. : (902) 424-7590
Téléc. : (902) 424-8976
info@cap-cpma.ca
www.cap-cpma.ca

Leo Walsh, secrétaire du Conseil
Barb Murray, secrétaire adjointe du Conseil et secrétaire de la FEPA
Rod Casey, chef du service des finances
Patricia Wishart, directrice de l'administration
Kim Thomson, agente d'information et coordonnatrice régionale
Laurie Alexander, coordonnatrice régionale

Glenn Davis, coordonnateur régional
Rhéal Poirier, coordonnateur régional
Janice Henderson, adjointe administrative
Doreen Hamilton, adjointe administrative
Karen Hosking, adjointe administrative
Angela Shea, adjointe administrative
Hannah Stewart, commis-comptable
Jackie Ruggles, commis-comptable
Sharon Pinaud, réceptionniste

Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique

140, rue Weymouth
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 4Z1

Tél. : (902) 629-4242
Téléc. : (902) 566-9549

Calvin Caiger, directeur général

Fondation d'éducation des provinces atlantiques

C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1

Tél. : (902) 424-5352
Téléc. : (902) 424-8976
apef-fepa@cmp.ca
www.apef-fepa.org

Barbara Murray, secrétaire

Commission des courses attelées des provinces maritimes

263, promenade Harbour, bureau 7
Édifice Harbour Quay
Summerside (Île-du-Prince-Édouard) C1N 5P1

Tél. : (902) 888-3489
Téléc. : (902) 888-2762
mphrc@pei.sympatico.ca
www.wsn.net/harness

John L. Blakney, directeur adjoint
Debbie Walsh, adjointe administrative

Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes

C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Tél. : (506) 453-2844
Téléc. : (506) 453-2106
mphec@mphec.ca
www.mphec.ca

Carmelita Boivin-Cole, directrice générale
Mireille Duguay, directrice de la recherche et de la planification universitaire
Karen Cliff, agente principale des finances par intérim
Sharleen Bulmer, agente de recherche
Dawn Gordon, agente de recherche
Catherine Brown, agente de recherche
Mohamed El-Bayoumi, gestionnaire des projets spéciaux

Mylène Michaud, administratrice de base de données
Joanne Neilson, adjointe administrative
Alexandra Gagné, secrétaire
Kevin Bourque, commis – comptabilité et services de soutien aux activités
Scott Stonehouse, agent technique
Brian Penney, agent technique
Dragan Lepir, administrateur du réseau local